

15^e rapport annuel

2015-2016



ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ
Qulliq Energy Corporation
Société d'énergie Qulliq
Qulliq Alruyaktutunik Ikumatjutiit

TABLE DES MATIÈRES

Vision de la société.....	1
Lettre d'accompagnement	2
Message du président du conseil d'administration	3
Message du président	4
Principales activités en 2015-2016.....	5
Perspectives pour 2016-2017 et au-delà	5
Profil de la Société.....	6
Changements à la haute direction	7
Organigramme	8
Conseil d'administration	9
Comités du conseil.....	10
Litiges	11
Âge des centrales du Nunavut	12
Opérations.....	13
Fiabilité	13
Rendement énergétique.....	17
Production	17
Distribution	17
Ingénierie	18
Énergie de remplacement et énergie renouvelable	19
Santé, sécurité et environnement.....	22
Ressources humaines.....	25
Plan d'embauchage des Inuits	25
Responsabilité organisationnelle	26
Recrutement	27
Sommaire de l'emploi	28
Main D'Oeuvre et Relations avec les employés.....	29
Technologies de l'information.....	30
Œuvrer pour les localités	30
Œuvrer pour les localités en s'appuyant sur les principes directeurs inuits.....	30
Prix et récompenses	32
Finances.....	33
Résumé du plan d'immobilisations 2016-2017.....	34

Points saillants des résultats et de l'excédent accumulé	36
Points saillants des dépenses de fonctionnement et d'entretien	36
Points saillants de la situation financière.....	37
Indicateurs de rendement clés	37
Déclaration de la direction	39
Rapport du vérificateur indépendant.....	40
États financiers	42

NOTRE VISION

La vision de la Société d'énergie Qulliq (SEQ) consiste à offrir à la population du Nunavut une alimentation électrique et des services sécuritaires, fiables, durables et économiques. Pour concrétiser sa vision, la SEQ entend miser sur une main-d'œuvre qualifiée, responsable et représentative de la population du territoire et des valeurs de la société inuite, de l'Inuit qaujimajatuqangit et de *Sivumut Abluqta*, le document énonçant le mandat de la quatrième Assemblée législative du Nunavut. La SEQ est gérée dans un souci de transparence, avec responsabilité et intégrité.

ÉNONCÉ DE MISSION

La SEQ offre des services d'électricité sécuritaires, fiables et efficaces, et planifie ses activités de façon à fournir aux Nunavummiuts de l'énergie à prix abordable sur le long terme.

PRINCIPES DIRECTEURS

Dans tous les aspects de ses activités, la SEQ respecte les valeurs de la société inuite et adhère aux principes directeurs énoncés par le gouvernement du Nunavut dans le document *Sivumut Abluqta*.

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT



C. P. 250, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Le 9 août 2016

L'honorable Johnny Mike
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq
Assemblée législative du Nunavut
926, voie Queen Elizabeth II
C. P. 2410
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Monsieur le Ministre,

Conformément au paragraphe 100(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques, je présente au nom du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq le 15^e rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Le tout respectueusement soumis,



Elijah Evaluarjuk
Président du conseil d'administration par intérim
Société d'énergie Qulliq

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq (SEQ), j'ai le plaisir de présenter dans le cadre de ce rapport annuel les réalisations de la Société pendant l'exercice 2015-2016.

L'année dernière, le conseil d'administration a défini une orientation stratégique précise visant à rapprocher la SEQ de sa vision, soit offrir à la population du Nunavut de l'énergie durable et économique. Déjà, la mise en œuvre du plan stratégique pour 2016-2019 place la Société en bonne position pour continuer à fournir de l'énergie à ses clients de manière sécuritaire, fiable et efficace.

La SEQ continue de se conformer à la vision du gouvernement du Nunavut (GN), énoncée dans *Sivumut Abluqta : aller de l'avant ensemble*. En poursuivant ses efforts pour réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, l'un de ses objectifs stratégiques, la SEQ exploite avec prudence ses ressources et respecte ainsi l'objectif de saine gouvernance du gouvernement. De plus, la Société est résolue à mettre en place au Nunavut des technologies novatrices en cherchant sans cesse de nouvelles sources d'énergie renouvelables et en lançant des initiatives de préservation financièrement et écologiquement viables pour le territoire.

L'avenir et la prospérité de la SEQ reposent essentiellement sur une main-d'œuvre fiable, qualifiée et représentative des Nunavummiuts; c'est pourquoi l'amélioration continue du Plan d'embauchage des Inuits de la Société et la conformité de ce programme à la stratégie de ressources humaines du GN demeureront des priorités pour le conseil d'administration.

La SEQ est au cœur de chacune des localités qu'elle sert. Son conseil d'administration est conscient que la Société se doit d'être transparente dans sa gouvernance et dans ses communications avec les Nunavummiuts; c'est en fait l'une de ses principales responsabilités. Elle se consacre d'ailleurs à accroître cette transparence en revoyant, en évaluant et en améliorant sans cesse ses activités pour gagner et conserver la confiance du public.

La Société a connu une année mouvementée en raison de deux grands incidents qui ont perturbé ses activités : l'incendie de la centrale de Pangnirtung et le mouvement de grève de ses employés. Malgré tout, le personnel de la SEQ a accompli de grandes choses. J'aimerais donc souligner son professionnalisme, son dévouement et sa loyauté sans faille.

Pour l'avenir, le conseil d'administration et le Comité de la haute direction cherchent à continuer sur la lancée de l'orientation stratégique de la Société. L'année à venir est prometteuse, et nous sommes confiants en notre capacité à innover et à accroître notre efficacité en vue de répondre aux besoins de nos partenaires.



Elijah Evaluarjuk
Président du conseil d'administration par intérim
Date : 20 juillet 2016

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2015-2016 fut remarquable pour la Société d'énergie Quillic. Les défis relevés nous ont rendus plus forts et mieux préparés aux imprévus, ce qui est primordial pour mettre en œuvre notre vision, qui consiste à fournir de l'électricité aux Nunavummiuts de manière sécuritaire, fiable, durable et économique.

Au cours du dernier exercice, la Société a eu la chance de compter sur un ministre qui a à cœur d'offrir de l'énergie durable et économique aux Nunavummiuts. Au nom de la SEQ, je remercie donc l'honorable George Hickes, le nouveau ministre responsable de la Société, et lui souhaite la bienvenue.

En 2015-2016, la Société a entrepris de rembourser les clients de services publics dans le cadre de l'avenant de stabilisation des prix du combustible à un taux de 1,8 cent par kilowattheure pour une période de cinq mois. Ce remboursement, effectué en raison d'une baisse des prix du combustible de la SEQ, a permis à la Société d'offrir des services plus abordables à ses clients.

La SEQ a également déployé des efforts louables devant l'urgence de l'incendie qui a détruit la centrale de Pangnirtung en avril 2015. Nous remercions sincèrement les services gouvernementaux et la population pour leur aide inestimable dans ce moment de crise. L'intervention concertée de la Société et ses mesures d'urgence proactives ont permis de rétablir rapidement le courant. Nous avons adopté une solution à moyen terme pour répondre aux besoins énergétiques du hameau tout en travaillant au remplacement à long terme de la centrale.

L'été dernier, un mouvement de grève d'un mois a perturbé non seulement nos activités, mais aussi la vie de nos employés. Notre capacité à nous relever de ce qui fut l'une des plus éprouvantes périodes que la SEQ n'ait jamais connues témoigne bien de la force de la Société. Nous sommes extrêmement fiers du dévouement et du talent de nos travailleurs, et j'aimerais remercier du fond du cœur tous les employés qui font de la SEQ l'un des plus importants employeurs du Nunavut.

En 2015-2016, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives en lien avec les énergies renouvelables et la conservation de l'énergie afin de réduire notre empreinte carbone. L'installation de panneaux solaires d'essai à la centrale d'Iqaluit et l'achèvement d'une étude sur l'énergie éolienne dans les 25 localités du territoire nous ont rapprochés un peu plus de notre objectif, qui est de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles pour alimenter le territoire. La SEQ a aussi lancé un projet pilote visant à remplacer les lampadaires traditionnels par des lampadaires à DEL à Iqaluit. Notre but avec ce projet pilote : ouvrir la voie à un projet semblable à l'échelle du territoire, dans le cadre de nos efforts d'économie de l'énergie.

Les pratiques exemplaires en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont au centre des activités de la SEQ. Dans le cadre de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail, un événement annuel, la Société a eu l'honneur de recevoir le prix territorial « Reconnaissance des employeurs » 2015 pour la cinquième année consécutive, ainsi que le prix de la « Meilleure représentation du thème » – qui était « faire de la sécurité une habitude » – pour la deuxième année consécutive.

Maintenant que nos objectifs stratégiques pour 2016-2019 ont été définis, nous avons hâte de voir ce que l'avenir nous réserve; j'invite nos employés à s'approprier ces objectifs pour que nous continuions à faire de la Société un service public d'électricité qui contribue à la force, à la résilience et à la prospérité du Nunavut.



Jamie Flaherty
Président-directeur général par intérim
Date : 4 juillet 2016

PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2015-2016

- Nouveau ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq
- Mise en œuvre du plan stratégique
- Remboursement aux clients dans le cadre de l'avenant de stabilisation des prix du combustible
- Convention collective de trois ans signée avec le Syndicat des employés du Nunavut
- Taux de fiabilité de 99,78 %
- Modernisation du réseau de distribution des centrales de Whale Cove, Taloyoak et Qikiqtarjuaq
- Remplacement des groupes électrogènes de Clyde River et Sanikiluaq
- Achèvement de l'installation de compteurs intelligents à Iqaluit
- Installation de lampadaires à DEL à Iqaluit
- Installation et intégration de panneaux solaires d'essai au système de réseau électrique d'Iqaluit
- Projet pilote d'éclairage intérieur à DEL dans les bureaux d'Iqaluit
- Évaluation des ressources éoliennes pour chacune des 25 localités
- Signature d'un protocole d'entente avec la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique
- Approbation de la politique de facturation nette et des directives d'interconnexion par le conseil d'administration
- Modernisation des installations de chauffage centralisé à Iqaluit et à Arviat
- Mise en œuvre du projet pilote de sondage de satisfaction de la clientèle
- Démolition de l'ancienne centrale de Pangnirtung
- Achèvement des évaluations environnementales de sites à Arviat, Whale Cove, Chesterfield Inlet et Nauyasat
- Achèvement d'un nouveau manuel de sécurité et distribution de celui-ci aux employés et aux entrepreneurs de la SEQ
- Taux d'occupation des postes par des Inuits : 54 %

PERSPECTIVES POUR 2016-2017 ET AU-DELÀ

La vision de la Société d'énergie Qulliq pour les cinq prochaines années repose sur ses objectifs stratégiques pour 2016-2019 : réduction de sa dépendance aux combustibles fossiles, conservation du personnel, atteinte du taux de rendement réglementé annuel et communications responsables et transparentes avec tous les partenaires. En outre, la SEQ est résolue à faire cadrer son plan d'action avec les priorités du gouvernement du Nunavut afin de créer un territoire fort, durable, résilient et prospère; elle continuera également à remplir sa mission et à concrétiser sa vision en vue d'offrir aux Nunavummiuts une alimentation électrique et des services sécuritaires, fiables, durables et économiques.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le 1^{er} avril 2001, à la suite de la séparation du Nunavut d'avec les Territoires du Nord-Ouest, la Société d'énergie du Nunavut prend en charge le mandat de fournir de l'électricité à la population du Nunavut. Renommée « Société d'énergie Qulliq » en 2003, cette société territoriale, propriété exclusive du gouvernement du Nunavut, fonctionne de manière autonome et relève du ministre responsable de la SEQ.

La Société est le seul producteur et distributeur d'électricité du Nunavut.



Lignes électriques à Iqaluit en hiver

Elle est constituée et régie en vertu de la Loi sur la Société d'énergie Qulliq, et le prix de l'énergie qu'elle fournit est réglementé conformément à la Loi sur le conseil d'examen des taux des entreprises de service. La Société s'engage à fournir des services énergétiques sécuritaires, fiables et efficaces en maintenant un dialogue ouvert et respectueux avec tous ses partenaires.

La SEQ compte environ 14 400 clients sur le territoire du Nunavut. Elle produit et distribue de l'électricité aux Nunavummiuts grâce aux activités de 25 centrales au diesel autonomes situées dans 25 localités, pour une puissance installée totale de 76 848 kW. Elle assure également l'entretien des lignes de distribution et des composantes mécaniques et électriques à partir de trois centres régionaux, situés à Iqaluit, Rankin Inlet et Cambridge Bay. Ses activités sont gérées depuis ses bureaux d'Iqaluit et son siège social, situé à Baker Lake. Elle compte 185 employés répartis sur tout le territoire.

Le Nunavut répond à ses besoins en électricité en important des combustibles fossiles. Chaque localité possède son propre réseau autonome de production et de distribution d'électricité. Il n'existe aucun réseau d'appoint en cas de panne. La SEQ est la seule société d'énergie au Canada qui ne dispose d'aucune ressource énergétique locale ni d'installation de transport régionale, ce qui la rend très dépendante des combustibles fossiles.

CHANGEMENTS À LA HAUTE DIRECTION

MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

L'honorable Johnny Mike a été nommé ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq le 24 juin 2016. Il remplace l'honorable George Hickes.

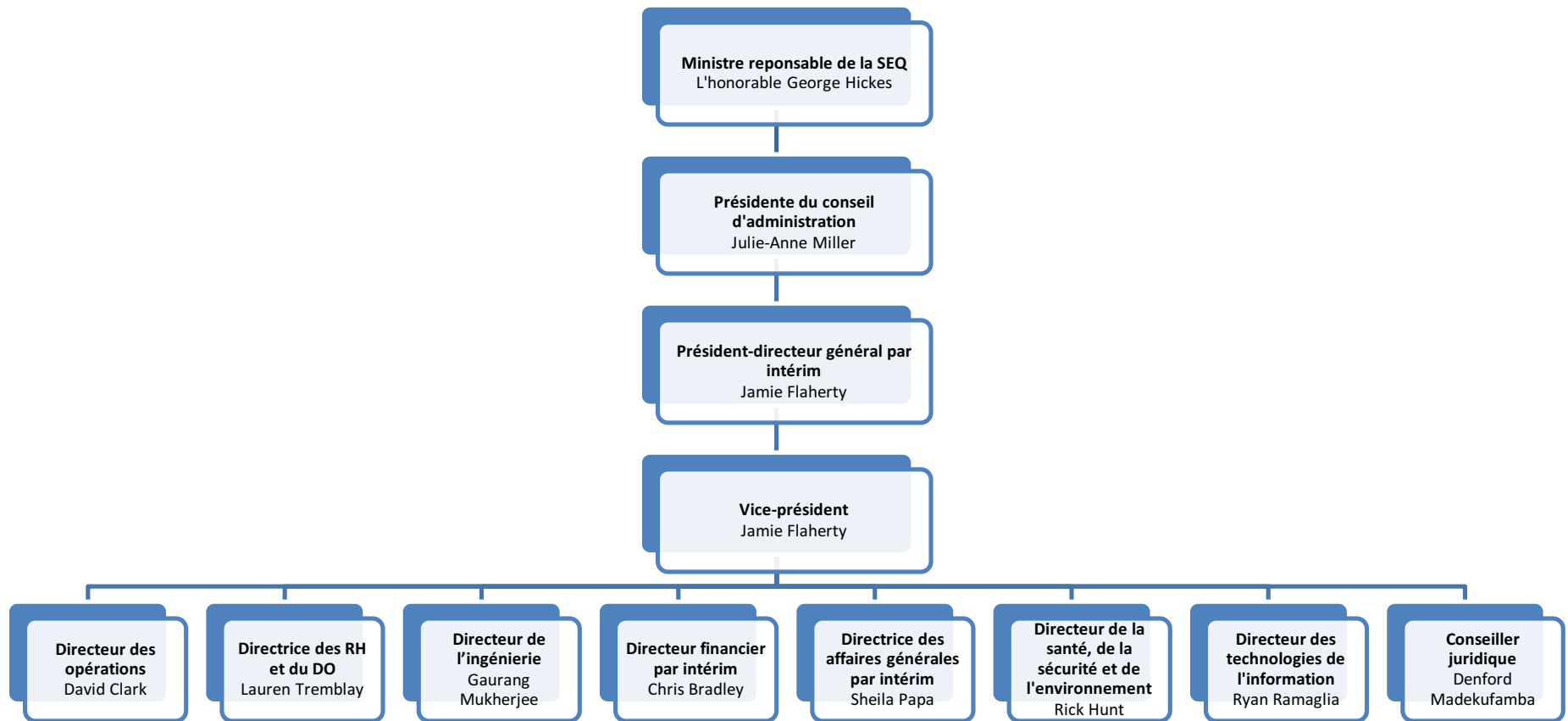
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Julie-Anne Miller, présidente du conseil d'administration de la SEQ, a donné sa démission le 20 juin 2016. C'est donc le vice-président du conseil, Elijah Evaluarjuk, qui occupera le poste par intérim.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jamie Flaherty remplace Peter Tumilty en tant que président-directeur général par intérim depuis le 17 novembre 2015. Peter Tumilty a été rappelé par le gouvernement du Nunavut à son poste permanent de sous-ministre adjoint des finances.

ORGANIGRAMME



En date du 31 mars 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de la Société sont nommés par le ministre responsable de la SEQ. Conformément à la Loi sur la Société d'énergie Qulliq, le conseil est formé de six à dix administrateurs. Les mandats de ses membres sont répartis en périodes de deux ou trois ans, ce qui aide la Société à assurer la continuité de ses activités tout en permettant aux membres d'acquérir expérience et connaissances. Les personnes suivantes faisaient partie du conseil d'administration en date du 31 mars 2016 :

Julie-Anne Miller – Présidente

Julie-Anne Miller a occupé le poste de présidente du conseil arbitral de l'assurance-emploi pendant six ans, après avoir été conseillère principale pour les députés du Parlement pendant 13 années. Pendant plus de 20 ans, elle a été très active dans le domaine du bénévolat communautaire et de la gouvernance. Titulaire d'un baccalauréat en arts de l'Université Carleton et d'un diplôme en administration des affaires et commerce du Cégep Heritage, M^{me} Miller est actuellement propriétaire d'une petite entreprise à Iqaluit.

Elijah Evaluarjuk – Vice-président

Elijah Evaluarjuk est propriétaire exploitant de l'hôtel et de la pizzeria Tujurmivik à Igloolik, une entreprise qu'il dirige depuis 2002. Il est actionnaire de Savik Enterprises Limited et membre du conseil d'administration de la Société de développement des affaires de Baffin et de la Société de crédit commercial du Nunavut. Par le passé, il a siégé au conseil d'administration de la Nunasi Corporation et de NorTerra, en plus d'avoir été maire d'Igloolik pendant quatre ans.

Joshua Arreak

Joshua Arreak, qui a étudié au Collège Algonquin, cumule 40 années d'expérience dans les domaines de la finance et de la gestion. Il occupe actuellement le poste de superviseur régional par intérim au ministère de la Justice, à Pond Inlet. Fort de ses très nombreuses années de bénévolat, M. Arreak comprend très bien les besoins des localités. Il possède en outre une vaste expérience en gouvernance, ayant notamment siégé pendant sept ans à un conseil de hameau et six ans au conseil de direction du diocèse de l'Arctique.

Philip Clark

Philip Clark possède plus de 25 années d'expérience en financement des entreprises, au service d'entreprises publiques, d'entités gouvernementales et d'entreprises privées. Il a été partenaire de l'entreprise Lester Landau (anciennement MacKay Landau) pendant 12 ans et a occupé le poste de directeur des finances pour l'Oxford City Football Club ainsi que pour l'American Rare Earths and Materials Corporation. M. Clark, qui a déjà siégé au conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq par le passé, apporte un riche bagage de connaissances financières au conseil. Diplômé de l'Université McMaster, M. Clark vit actuellement à Mississauga, en Ontario.

Nelson Pisco

Nelson Pisco travaille pour le ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut à titre de directeur des services techniques à Iqaluit, où il vit. Diplômé de l'Université Concordia et titulaire d'un baccalauréat en génie civil, il possède une vaste expérience de la fonction publique territoriale. Avant de travailler au gouvernement, M. Pisco a été ingénieur à Iqaluit, au Nunavik et à Montréal. Son riche parcours en leadership et son expérience en ingénierie et dans l'industrie de l'énergie sont des atouts précieux pour le conseil d'administration.

Bert Rose

Fort d'une formation postsecondaire en éducation, Bert Rose vit et travaille dans le Nord depuis cinq décennies. Il a travaillé pour le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest pendant 24 ans à divers postes de gestion. Par la suite, il a été doyen des programmes au Collège de l'Arctique du Nunavut avant de

diriger avec succès l'entreprise Graybeard Consulting de 2000 à 2013. Actuellement à la retraite à Iqaluit, M. Rose occupe le poste de président du Tribunal des droits de surface du Nunavut. Il apporte au conseil de la SEQ ses vastes connaissances du travail en milieu nordique, ses solides compétences en leadership et sa grande expérience en gestion.

Allysha Sateana

Allysha Sateana a travaillé pour le gouvernement du Nunavut de 2008 à 2014 à titre de directrice adjointe des opérations à la Division des produits pétroliers de Rankin Inlet. Titulaire d'un certificat en gestion et en services à la personne et d'un certificat en soumissions, contrats et demandes de propositions, M^{me} Sateana a récemment suivi le programme de travail social du Collège de l'Arctique du Nunavut à Cambridge Bay; d'ailleurs, elle assume désormais des fonctions dans ce domaine au sein du gouvernement du Nunavut.

COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines présente ses recommandations sur l'organisation de la main-d'œuvre de la Société. Il examine les questions de ressources humaines et de rémunération se rapportant à l'équipe de direction. Par ailleurs, il évalue les programmes et les initiatives relatifs à l'emploi des Inuits, la formation et le perfectionnement professionnel, le contexte des relations de travail, l'application des diverses conventions collectives, ainsi que les initiatives visant à améliorer le rendement et la capacité des employés.

COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Le Comité des finances et de la vérification aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance et de reddition de comptes envers la Société et les partenaires, soit le gouvernement du Nunavut et ses contribuables. Il fait le lien entre le conseil d'administration et le vérificateur externe, et est l'organe décisionnel concernant les activités du vérificateur interne.

COMITÉ SUR LES ÉNERGIES DE REMPLACEMENT

Le Comité sur les énergies de remplacement présente ses recommandations au conseil d'administration sur la viabilité des technologies d'énergie de remplacement ou renouvelable dans le Nord. Il commente également les options et les sources de financement des projets d'aménagement, des projets pilotes, des initiatives de recherche, des possibilités de collaboration et des mandats de soutien ou des mandats doubles d'autres organisations.

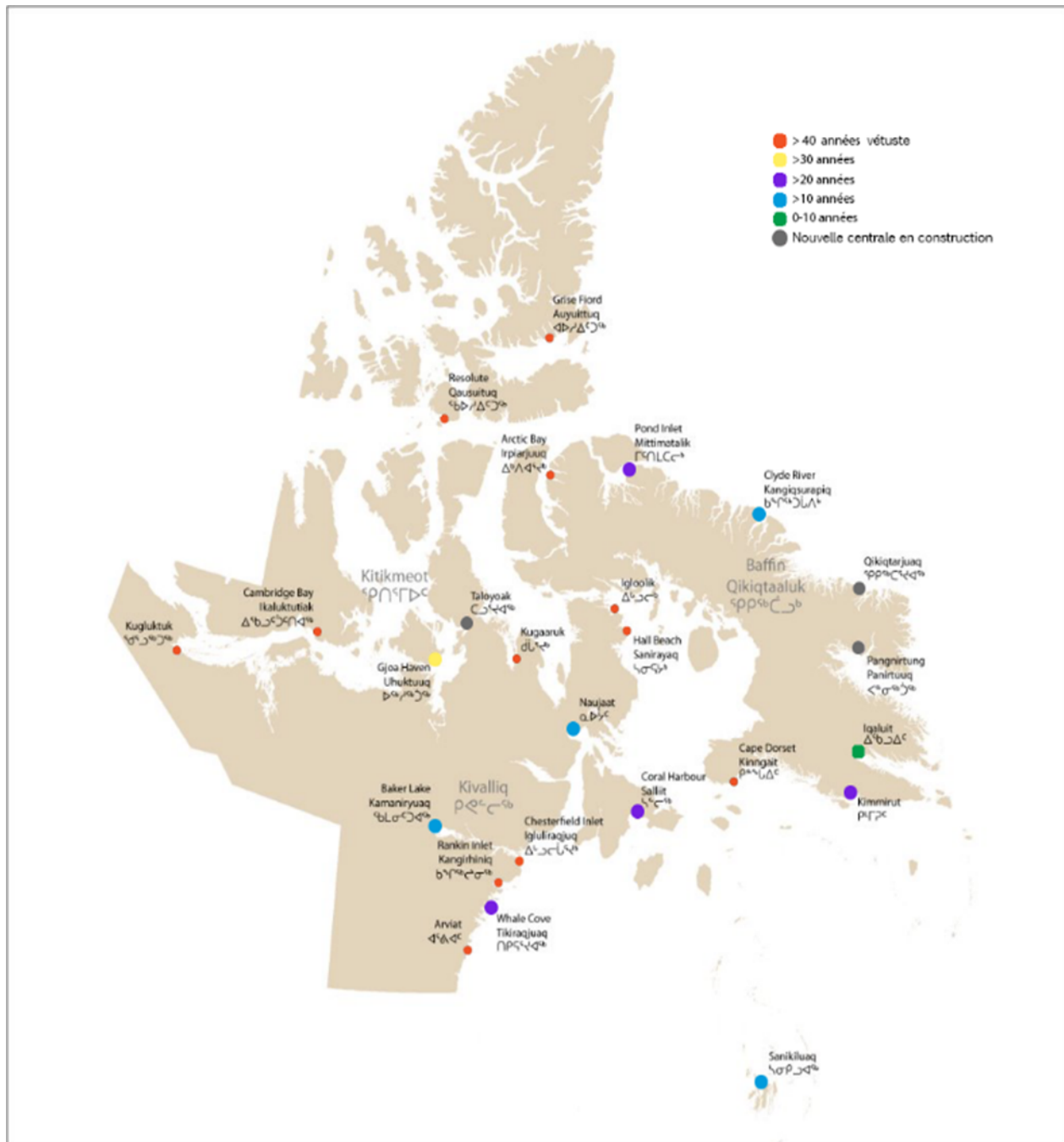
LITIGES

Au cours de l'exercice faisant l'objet du présent rapport, deux affaires juridiques opposant la Société à d'anciens employés de celle-ci ont été closes. Dans l'une d'elles, la Cour de justice du Nunavut a tranché que la Société devait payer environ 252 000 \$ (intérêts antérieurs au jugement et frais juridiques inclus), une décision que la Société a décidé de respecter.

En ce qui concerne l'autre affaire, la Cour d'appel du Nunavut a débouté l'ancien employé de la Société de son appel en avril 2015. Ce dernier a alors demandé l'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême du Canada, mais celle-ci a rejeté sa demande en mars 2016.

Une autre affaire juridique, dans laquelle un ancien employé de la Société réclame environ 100 000 \$ en dommages et intérêts, est en instance devant les tribunaux de l'Ontario depuis 2011.

ÂGE DES CENTRALES DU NUNAVUT



OPÉRATIONS

Dans un lieu géographique unique comme le Nunavut, où 25 localités sont disséminées sur un territoire de 1 932 255 km², où les températures peuvent chuter à -50 °C et les vents souffler en rafales à plus de 150 km/h, produire de l'électricité et la distribuer à notre clientèle représente souvent un défi de taille. Malgré tout, le Service des opérations continue de former une équipe responsable possédant les compétences et la volonté de relever les défis opérationnels posés par notre environnement et les infrastructures vieillissantes, défectueuses et vétustes. Le Service est fier de son équipe diversifiée et de l'engagement continu de ses membres envers la SEQ et ses clients.

Les champs d'intervention du Service des opérations appuient la vision de la SEQ, qui consiste à fournir aux Nunavummiuts une alimentation électrique et des services sécuritaires, fiables, durables et économiques. Les sous-sections qui suivent illustrent les résultats positifs obtenus par le Service en appliquant les valeurs de la SEQ.



Hélicoptère-grue transportant un groupe électrogène à Pangnirtung

En 2015-2016, le Service des opérations a mobilisé une importante part de ses ressources pour lutter contre l'incendie qui a ravagé la centrale de Pangnirtung le 2 avril 2015. Le travail d'équipe louable de la Société a permis de rétablir immédiatement le courant dans le hameau et de déployer complètement une solution à moyen terme dans le mois qui a suivi l'incendie. À l'heure actuelle, une nouvelle centrale est en construction à Pangnirtung.

FIABILITÉ

La fiabilité est l'une des grandes priorités du Service des opérations. Au cours de l'exercice 2015-2016, la SEQ a maintenu un taux d'alimentation électrique de 99,78 % en moyenne. Il s'agit d'un taux de fiabilité plus faible que celui de l'année précédente (99,85 %) en raison des conditions météorologiques défavorables observées, en particulier dans la région du Qikiqtaaluk. Le Service des opérations a collaboré avec le Service des technologies de l'information (TI) pour créer un Système informatisé de gestion de l'entretien, un système complet de prédiction et de prévention qui aide à la planification et la prévision des ressources visant à accroître la fiabilité. Le Service des opérations a ainsi réussi à rehausser la fiabilité de l'alimentation électrique tout en répondant à la demande accrue en électricité dans un contexte d'infrastructures vieillissantes, défectueuses et vétustes.

La SEQ calcule son taux de fiabilité en se fondant sur le nombre de coupures de courant (planifiées et imprévues) survenues pendant l'année, ainsi que sur la durée de ces interruptions. Des interruptions planifiées sont nécessaires lorsqu'il faut effectuer des travaux sur l'équipement d'une centrale ou sur les réseaux de distribution ou de secours. Elles sont également requises afin d'assurer la sécurité des techniciens de fonctionnement et

d'entretien (F et E). Les interruptions imprévues sont généralement dues à des conditions météorologiques défavorables, des facteurs physiques externes ou des pannes survenant en raison de la vétusté de l'équipement.

Lancé en partenariat avec le Service d'ingénierie, le Service des technologies de l'information et le Service des finances, le projet sur l'infrastructure de comptage avancée (les compteurs intelligents) à Iqaluit a été achevé en mars 2016. Pendant l'exercice 2015-2016, Iqaluit a annoncé une hausse de sa fiabilité, qui est passée de 99,14 % à 99,35 %. Le centre de contrôle de l'infrastructure envoie automatiquement un avis de coupure de courant au Service des opérations, ce qui permet aux techniciens de F et E de réagir plus rapidement et accroît par conséquent la fiabilité.

Les localités ayant eu le service le plus fiable du territoire pendant l'exercice 2015-2016 sont :

- [Chesterfield Inlet](#) (aucune coupure de courant)
- [Taloyoak](#) et [Igloolik](#) (moyenne de 99,99 %)
- [Kugaaruk](#) et [Kimmirut](#) (moyenne de 99,98 %)
- [Cambridge Bay](#), [Kugluktuk](#) et [Pond Inlet](#) (moyenne de 99,96 %)

Le Service des opérations continue d'améliorer ses pratiques de fonctionnement et d'entretien en procédant à des inspections proactives et préventives des centrales et de l'équipement. Pendant l'exercice 2015-2016, les moteurs de la série 4 000 de Cambridge Bay, d'Igloolik et de Pond Inlet ont été munis de nouveaux systèmes de filtrage du carburant, renforçant ainsi la solidité et la fiabilité des groupes électrogènes des localités.

En outre, à Kugluktuk et à Cambridge Bay, les réservoirs de combustible en vrac ont été modernisés, nettoyés et inspectés en vue d'en prolonger la durée de vie.

À Whale Cove, l'infrastructure de la centrale a été modernisée à l'interne en collaboration avec l'équipe de technologues en électricité du Service d'ingénierie, l'objectif étant d'accroître la fiabilité et l'efficacité de l'alimentation électrique du hameau.

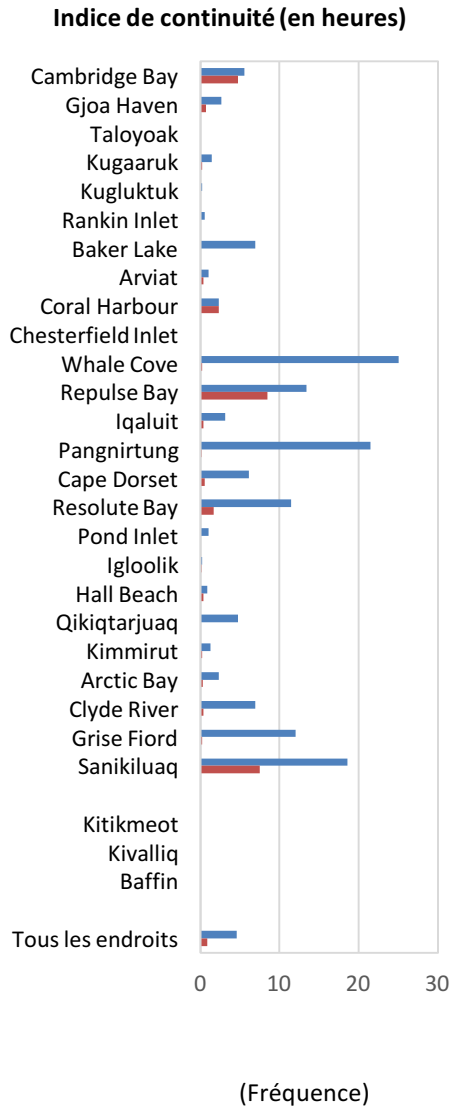
Ces améliorations de la fiabilité sont directement liées à l'objectif stratégique de la SEQ qui consiste à rendre la Société plus efficace et à réduire sa consommation de combustible. Elles auront aussi pour résultat de réduire ses coûts de fonctionnement et d'entretien. Le Service des opérations continue de garantir la fiabilité à long terme des installations, les chiffres ci-dessus témoignant de la diligence de l'équipe responsable du fonctionnement et de l'entretien.

SUIVI DES RÉSULTATS

Le Service des opérations de la SEQ recense les résultats de celle-ci pour produire des statistiques sur les interruptions survenues chaque année. On entend par « interruption » – ou « coupure de courant » – l'arrêt des services d'électricité offerts à nos clients. Le suivi des résultats en matière d'interruptions électriques permet à la SEQ de connaître la qualité et l'efficacité de ses réseaux de services publics et de transport.

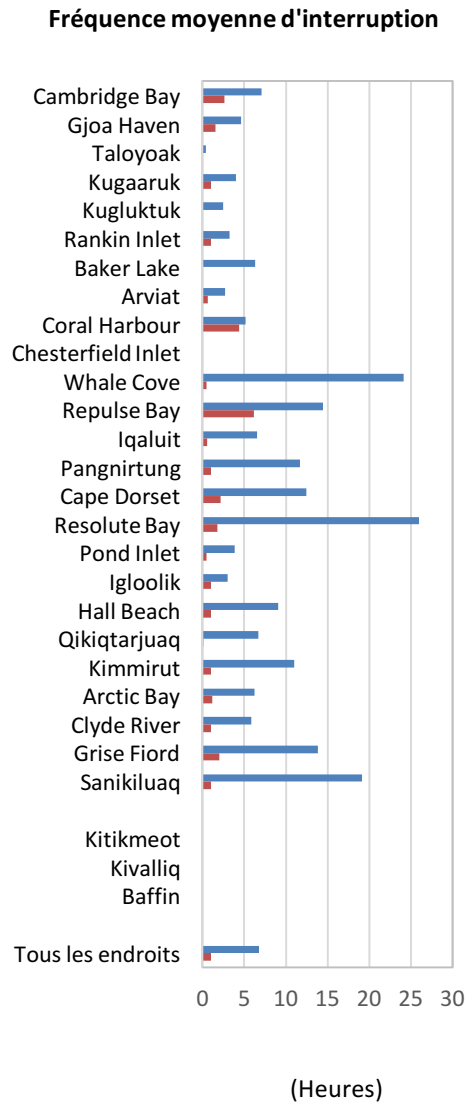
Au cours de l'exercice 2015-2016, la SEQ s'est référée à des indicateurs de résultats tels que la fréquence moyenne des interruptions électriques pour les clients, leur durée moyenne pour les clients et leur durée moyenne pour le réseau.

Indice de continuité



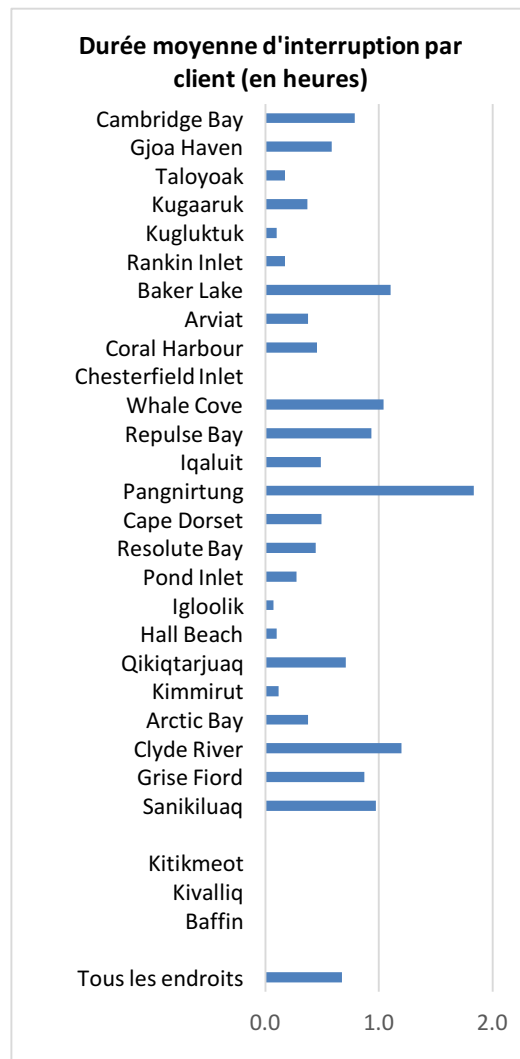
L'indice de continuité représente la durée moyenne des coupures de courant (en heures) pour chaque localité et région survenues dans le réseau de la SEQ entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. On obtient cette durée en divisant la durée totale des interruptions pour les clients par le nombre de clients. Les coupures qui étaient planifiées sont en rouge.

Fréquence moyenne d'interruption



La fréquence moyenne d'interruption est le nombre moyen d'interruptions vécues par un client dans chaque localité et région entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. On obtient ce nombre en divisant le nombre total d'interruptions pour les clients par le nombre total de clients. Les coupures qui étaient planifiées sont en rouge.

Durée moyenne d'interruption par client



(Heures)

La durée moyenne d'interruption par client est la durée moyenne des interruptions vécues par un client pour chaque localité et région entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. On obtient ce nombre en divisant la durée totale des interruptions pour les clients par le nombre total d'interruptions.

RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE

L'amélioration du rendement énergétique s'explique à la fois par la modernisation des groupes électrogènes, les améliorations apportées aux pratiques d'entretien des groupes électrogènes et les modifications au programme de l'automate programmable pour équilibrer le profil des demandes quotidiennes en électricité de chaque localité.

À la fin de l'exercice, le rendement énergétique de la SEQ était de 3,73 kWh/l. La Société s'efforce sans cesse de faire mieux, même si l'infrastructure vieillissante et les pannes d'équipement régulières empêchent les opérateurs des installations de faire fonctionner les groupes électrogènes ayant le meilleur rendement.

Les efforts de la SEQ en matière de rendement visent à réduire la quantité de diesel nécessaire à la production de l'électricité, limitant ainsi la quantité de gaz à effets de serre rejetés dans l'atmosphère.

PRODUCTION

En vue de relever, sur l'ensemble du territoire, les défis liés au vieillissement, à la défaillance et à la vétusté de ses infrastructures, la SEQ applique un programme strict d'entretien de l'ensemble de ses équipements et de ses groupes électrogènes. Le Service des opérations travaille en étroite collaboration avec le Service de l'ingénierie à la modernisation des centrales existantes et à la construction de nouvelles centrales dans certaines localités.

Deux groupes électrogènes ont été modernisés pendant l'exercice 2015-2016. Le premier projet de modernisation, réalisé dans le cadre des dépenses en immobilisations planifiées, portait sur le groupe électrogène n° 2 de Clyde River. Ce projet était nécessaire, car le groupe électrogène avait atteint la fin de sa vie utile. En outre, la SEQ devait l'améliorer pour répondre aux besoins en électricité de la localité, laquelle est en plein essor. Le deuxième remplacement concernait le groupe électrogène n° 1 de Sanikiluaq; celui-ci était tombé en panne en mai et a dû être remplacé plus tôt que prévu en raison de pannes répétées.

En collaboration avec le Service d'ingénierie, le Service des opérations a également modernisé le système d'alimentation et de charge électrique en courant continu de la centrale de Kimmirut, qui tombait en panne et était en fin de vie. Ce système sert à maintenir la tension de commande, la charge de l'accumulateur et le courant en cas de panne. De plus, il est indispensable au fonctionnement de l'automate programmable, lequel contrôle et assure le fonctionnement de la centrale.

L'incendie qui a détruit la centrale du hameau de Pangnirtung en avril 2015 a donné bien du souci au Service des opérations. Ce dernier a tout d'abord opté pour une solution à court terme afin de retrouver de la capacité et de rétablir un service fiable au plus vite. Le courant a été rétabli rapidement grâce au groupe électrogène de secours installé à Pangnirtung avant l'incendie. Le Service a ensuite décidé d'une solution à moyen terme en fonction de la fiabilité et de la capacité qui permettront d'alimenter la population d'ici l'achèvement de la construction de la nouvelle centrale, qui s'avère être la solution à long terme.

DISTRIBUTION

Les techniciens de lignes électriques de la SEQ passent la majeure partie de l'hiver à se déplacer vers les hameaux éloignés pour réparer les lignes et les poteaux endommagés et régler les problèmes de raccordement des clients. Pangnirtung, Rolute Bay et Grise Fiord ont connu des conditions météorologiques particulièrement difficiles en janvier 2016. La Société a à ce propos reçu d'excellents commentaires de la population de ces hameaux pour ses délais d'intervention dans les cas de pannes imprévues. Au printemps et en été, les techniciens de lignes électriques s'occupent d'entretenir l'infrastructure des réseaux de distribution, d'effectuer des travaux d'entretien

préventifs et de préparer les réseaux en prévision du raccordement de nouveaux clients, la demande en électricité des localités ne cessant de croître.

Au cours de l'exercice 2015-2016, le Service des opérations a pris part à divers projets de distribution afin de minimiser les pertes de ligne, d'améliorer sa fiabilité et de répondre aux besoins énergétiques de chaque localité. Dans le cadre d'une collaboration étroite avec le Service d'ingénierie, le Service des opérations a modernisé le réseau de distribution de Whale Cove vers l'aéroport, et prolongé le réseau de distribution de Naujaat en vue d'alimenter le site du lac situé à l'extérieur du hameau.

L'installation de compteurs intelligents, un volet du projet sur l'infrastructure de comptage avancée à Iqaluit, permettra à la SEQ de lire automatiquement les compteurs des clients de la localité, une tâche auparavant effectuée par les techniciens de lignes électriques. Ces derniers pourront ainsi se concentrer davantage à entretenir les réseaux de distribution et à en améliorer la fiabilité.

INGÉNIERIE

Le Service d'ingénierie est principalement responsable de la planification, de la conception et de la gestion de projets, des services de soutien technique et de l'analyse du cycle de vie des infrastructures (actuelles et nouvelles) de la Société. Il s'occupe également de l'élaboration et de l'application des normes techniques, des procédures de gestion de projet, de la conception assistée par ordinateur et de la tenue du système de gestion des documents d'ingénierie. Le partenariat stratégique qui existe entre les services des opérations et de l'ingénierie permet d'assurer le bon fonctionnement des activités quotidiennes, la planification à long terme et l'exécution du plan d'activités de la SEQ.

Cette année, le Service d'ingénierie a accueilli un nouveau directeur et un gestionnaire en génie mécanique. Bien que le renouvellement du personnel représente un peu plus de travail pour le Service, l'arrivée de ces deux rôles clés garantit que des projets d'immobilisations continueront d'être créés et déployés.

La façon dont la SEQ a réagi devant l'incendie qui a détruit la centrale de Pangnirtung en avril 2015 a montré l'importance de cet étroit partenariat entre le personnel du Service des opérations et celui du Service de l'ingénierie. En effet, les deux services ont travaillé main dans la main pour mettre immédiatement en place un système d'alimentation électrique de secours à Pangnirtung et décider d'une solution à moyen terme, laquelle est encore



Installation d'un pieu de fondation sur le chantier de reconstruction de la centrale de Pangnirtung

utilisée aujourd'hui pour alimenter le hameau jusqu'à ce que la nouvelle centrale soit construite.

À la lumière de ce malheureux événement survenu à Pangnirtung, le Service de l'ingénierie a dû adopter une approche différente pour construire la nouvelle centrale. En effet, construire une centrale est d'ordinaire un projet qui s'étale sur plusieurs années. Ou, dans le cas de

Pangnirtung, la centrale devait être terminée plus rapidement pour des questions d'assurances. Le Service a donc adopté une approche qui lui garantissait que les exigences liées aux assurances allaient être respectées : une approche unique de conception-construction, soit une méthode d'exécution de projets où un seul entrepreneur prend en charge tous les ouvrages, ce qui permet de gagner temps et argent.

Les projets hautement prioritaires comme celui de la nouvelle centrale de Pangnirtung et les problèmes liés aux infrastructures vieillissantes de la Société exigent de l'équipe d'ingénierie qu'elle ajuste ses priorités afin de répondre aux demandes de fonctionnement et d'entretien urgentes. Malgré ces difficultés, l'équipe est fière de ce qu'elle a accompli pendant l'exercice 2015-2016.

Principales réalisations du Service d'ingénierie :

- Installation des groupes électrogènes au diesel et de l'équipement connexe dans les nouvelles centrales de Qikiqtarjuaq et de Taloyoak, qui augmenteront la capacité dans ces hameaux et pourront donner lieu à de futurs agrandissements. Les deux projets devraient prendre fin à l'été 2016.
- Remplacement de groupes électrogènes et achèvement de l'augmentation de la capacité à Clyde River.
- Lancement de l'étude de définition sur la centrale électrique modulaire de Grise Fiord. Ce projet devrait être achevé d'ici l'été 2018.
- Achèvement du système de facturation directe pour le projet sur l'infrastructure de comptage avancée (ou projet de réseau intelligent) à Iqaluit.
- Exécution de la dernière étape et test du projet de systèmes d'acquisition et de contrôle des données (SCADA) dans la région du Kitikmeot et à Iqaluit. La deuxième (Taloyoak et région du Kivalliq) et la troisième étape (région de Baffin) seront lancées fin 2016, l'objectif étant de les terminer avant la fin de 2017.
- La politique de facturation nette et les directives d'interconnexion ont été présentées au conseil d'administration et approuvées en novembre 2015.
- Signature d'une nouvelle entente de financement et d'un protocole d'entente avec la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique en vue d'accroître la capacité de la centrale de Cambridge Bay et de répondre aux besoins en énergie du hameau et de la Station.
- Fin de l'étude sur les contournements d'arc pour quatre centrales, incluant celle d'Iqaluit. Cette étude consistait en l'examen des risques potentiels afin de limiter le danger et d'améliorer la sécurité au travail.
- Mise en service du projet pilote d'énergie solaire de 2 kW à la centrale d'Iqaluit.
- Fin de l'évaluation des ressources éoliennes pour les 25 localités.
- Installation de 50 lampadaires à DEL à Iqaluit.
- Signature d'un protocole d'entente avec la municipalité d'Iqaluit permettant le rebranchement de l'installation de chauffage centralisé à l'usine de traitement de l'eau, à la station de réchauffage et à la station auxiliaire, après des essais effectués en mai 2016.

ÉNERGIE DE REMPLACEMENT ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

La Section de la gestion de l'énergie du Service d'ingénierie collabore avec le gouvernement fédéral, le Secrétariat à l'énergie du Nunavut et d'autres organismes gouvernementaux pour faciliter les initiatives d'énergie de remplacement et d'énergie renouvelable ainsi que l'élaboration de politiques territoriales à ce sujet.

L'objectif de la Section de la gestion de l'énergie est de diminuer la dépendance de la Société au diesel importé et ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les risques environnementaux. Elle s'associe à d'autres organismes et agences pour mettre en œuvre des projets pilotes à petite échelle qui la renseignent sur les

technologies d'énergie de remplacement et d'énergie renouvelable actuelles et l'aident à évaluer la fiabilité et l'efficacité de celles-ci dans le contexte spécifique et complexe qu'est celui du Nunavut.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Avec l'appui du Programme écoÉNERGIE des Affaires autochtones et du Nord Canada, la SEQ a achevé en mars 2016 la première phase d'une étude documentaire visant à évaluer la viabilité de la production d'énergie éolienne dans les 25 localités du territoire. Ce sont Iqaluit et Sanikiluaq qui ont été choisies (en raison de leur délai de récupération de l'investissement minimal) pour la deuxième phase d'étude, laquelle comportera une analyse détaillée de ces deux emplacements. Les discussions autour de l'installation d'éoliennes à ces deux endroits progressent également. Le rapport de l'étude documentaire sera présenté au conseil d'administration à sa réunion trimestrielle de juin 2016.

ÉNERGIE SOLAIRE

La SEQ a mis en service un projet pilote de panneaux solaires de 2 kW à la centrale d'Iqaluit. En effet, 11 panneaux ont été intégrés au réseau et alimentent la municipalité en électricité depuis mars 2016. À ce jour, le système de panneaux solaires a dépassé les attentes initiales. Ce projet pilote, auquel la SEQ collaboré avec Ressources naturelles Canada, servira de référence pour d'autres projets semblables. Il permettra également à la Société d'acquérir des connaissances techniques sur la façon de mettre en place le processus de facturation nette, grâce auquel des particuliers pourront installer chez eux une source d'énergie renouvelable pour leur consommation personnelle ou pour la vendre à la SEQ.



Panneaux solaires sur la centrale d'Iqaluit

INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRALISÉ

La Société continue d'améliorer son efficacité énergétique grâce à ses installations de chauffage centralisé sur tout le territoire. Le chauffage centralisé est le processus de récupération de la chaleur résiduelle qui provient des

groupes électrogènes produisant l'électricité dans les centrales pour la redistribuer aux clients ou à la centrale elle-même au moyen d'un réseau de distribution. Grâce à ce processus, les institutions ou commerces clients de la SEQ peuvent chauffer leurs installations sans consommer de combustible pour le chauffage, réduisant ainsi la consommation de combustible et l'entretien des systèmes de chauffage des clients.

Afin d'assurer la fiabilité des installations de chauffage centralisé, le Service de l'ingénierie évalue continuellement les infrastructures existantes sur tout le territoire. Actuellement, la SEQ dénombre 18 comptes clients utilisant des installations de chauffage centralisé dans les localités d'Iqaluit, de Kugluktuk, d'Arviat et de Rankin Inlet. Bon nombre des infrastructures de chauffage centralisé ont entre 10 et 15 ans. Dans le cadre de l'amélioration continue des installations, la SEQ entreprend de moderniser et de modifier les systèmes mécaniques et de contrôle existants. Au cours de l'exercice 2015-2016, le Service a terminé la modernisation et l'entretien des installations de chauffage centralisé des localités précédemment mentionnées. D'autres études semblables sont prévues à Baker Lake et à Cambridge Bay.

La SEQ collabore avec la municipalité d'Iqaluit afin de rebrancher l'installation de chauffage centralisé à l'usine de traitement de l'eau, à la station de réchauffage et à la station auxiliaire. Les deux partenaires ont d'ailleurs signé un protocole d'entente à cette fin en mars 2016. Celui-ci prévoit le rebranchement de l'usine de traitement de l'eau à l'installation de chauffage centralisé pour une période d'essai gratuit de trois mois débutant le 16 mai 2016. En outre, la Société et la municipalité d'Iqaluit entreprennent conjointement d'évaluer la possibilité de raccorder le nouveau Centre aquatique d'Iqaluit à l'installation.

PROJET DE RÉSEAU INTELLIGENT D'IQALUIT

Le projet de réseau intelligent d'Iqaluit est mis en place dans le cadre de l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation de Ressources naturelles Canada, qui vise à développer l'efficacité énergétique durable à long terme du pays. Dans ce contexte, Ressources naturelles Canada a versé 49 % (environ 1,6 M\$) du budget total de ce projet. Celui-ci comprend deux grands volets : les compteurs intelligents, qui collectent des données sur l'utilisation de l'énergie, et le système d'acquisition et de contrôle des données, qui surveille les compteurs et est en liaison avec eux. Environ 70 % du travail de mise en place du réseau intelligent est terminé.

L'installation des 4 000 compteurs intelligents s'est achevée pendant l'exercice 2015-2016. Grâce cette technologie économique, la SEQ peut produire ses relevés de compteur de manière automatique, plutôt que manuellement, et gérer la demande avec plus de précision, ce qui améliorera possiblement son efficacité énergétique.

Le projet de réseau intelligent appuie également les efforts de la Société pour l'amélioration de la fiabilité du réseau, ce qui se traduit par une meilleure qualité des services offerts aux clients. En effet, en cas de panne, un avis est automatiquement envoyé à l'équipe des opérations. Non seulement ce procédé accélère l'intervention, mais il fournit aussi à la SEQ des renseignements sur l'ampleur de la panne, lui permettant ainsi de prendre de meilleures décisions sur la façon de rétablir le courant.

Le projet de réseau intelligent permettra aussi à la SEQ de mettre en place d'autres projets d'énergie de remplacement et d'énergie renouvelable, comme des systèmes hybrides d'énergie hydroélectrique, solaire ou éolienne qui viendront se conjuguer à ses systèmes actuels de production d'énergie au diesel.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement de la SEQ est déterminé à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire aux employés, aux entrepreneurs et aux clients de la Société. Il considère que les blessures, les maladies et les accidents professionnels sont inacceptables et qu'il est possible de les prévenir.

En 2013, la SEQ a obtenu un certificat de reconnaissance de la Northern Safety Association, une première pour une entreprise nunavoise. Pour obtenir ce certificat, le Service a dû apporter d'importantes améliorations à son programme de santé et sécurité. Afin de respecter les exigences et les normes d'accréditation, la SEQ s'est engagée à réaliser et à soumettre une vérification externe du programme tous les trois ans et à procéder à une vérification interne chaque année. En 2015-2016, 40 % des employés de la Société ont participé à la vérification interne, garantissant ainsi le respect des exigences de vérification.

Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement met l'accent sur les aspects suivants : développement continu et révision des procédures et pratiques de travail sécuritaires, analyse et atténuation des risques, et promotion et respect du programme de santé et de sécurité. Ces priorités sont mises en évidence par les efforts inlassables du Service, notamment créer un manuel de santé et sécurité clair, précis, à jour et respectant ou excédant les normes nationales et territoriales.

La Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) est un événement qui se déroule à l'échelle du continent, soit dans trois pays : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Elle présente au public, aux gouvernements et au secteur privé l'importance d'expliquer et de promouvoir la santé et la sécurité au travail, et de réduire les blessures et les maladies au travail, à la maison et à l'échelle des localités.

Les récompenses de la SNASST ont été créées en vue de souligner l'excellence parmi les organisations et les sections et membres de la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail (SCSST) qui célèbrent la SNASST au sein de leur organisation et de leur localité. C'est la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut qui organise cet événement annuel au nom de la SCSST.

Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement s'efforce chaque année d'améliorer sa façon de souligner la SNASST. En 2015, il a su améliorer encore davantage la sécurité dans le Nord en faisant participer la population aux activités de la SNASST. Dans ce contexte de défis quotidiens en matière de sécurité, la SEQ s'est penchée sur les activités qui reflètent le thème « faire de la sécurité une habitude pendant votre carrière », auxquelles pouvaient participer tous les employés des 25 localités nunavoises.

Dans le cadre de ses efforts de promotion des habitudes sécuritaires à l'échelle du territoire, le Service a réitéré son engagement à mettre fin à la distraction au volant grâce au pouvoir des réseaux sociaux. Des membres du grand public ont été invités dans les locaux participants de la SEQ à venir s'engager à ne plus se laisser distraire au volant; ils recevaient en échange un cadeau de présence, un désodorisant personnalisé.

La SEQ a également donné le ton en organisant dans le cadre des activités de la SNASST le tout premier défilé de mode d'équipements de protection individuelle à Iqaluit. Cet événement a attiré des travailleurs de diverses entreprises et organisations de la municipalité et leur a donné la possibilité d'essayer différents types d'équipements adaptés à leurs conditions de travail.



L'équipe de la santé, de la sécurité et de l'environnement de la SEQ pose avec le prix reçu lors de la SNASST

Les efforts de la SEQ dans le cadre de la SNASST 2015 lui ont valu encore plus de prix territoriaux et nationaux. Elle a notamment remporté, pour la deuxième année consécutive, le prix de la « Meilleure représentation du thème » 2015, l'une des quatre récompenses nationales remises par la SCSST. La SEQ a aussi eu l'honneur de gagner le prix territorial « Reconnaissance des employeurs » 2015 pour la cinquième année consécutive. Ce prix est remis aux meilleurs employeurs du Nunavut comptant au moins 51 employés.

Le programme d'orientation personnalisé en ligne sur la santé et la sécurité est en cours de création. Destinée aux employés et aux employeurs, cette plateforme virtuelle garantira l'uniformité des messages sur le programme général de santé et de sécurité de la SEQ et instaurera un programme plus économique en raison du fort taux de roulement du personnel et du nombre élevé d'entrepreneurs travaillant pour la SEQ au Nunavut. Ce programme devrait être complètement mis en place d'ici la fin de 2016.

Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement a récemment terminé la révision des règles de sécurité de la SEQ de manière à ce que les renseignements qu'elles contiennent cadrent avec son guide du programme de sécurité. Les règles de sécurité, mises à jour pour la dernière fois en 2007, sont un guide de référence sur les normes et règles minimales en matière de santé et de sécurité qu'il faut suivre sur les lieux de travail de la SEQ. La version révisée a été présentée à tous les employés et entrepreneurs de la Société en mars 2016.

Le Canada a récemment modifié son programme de certification de formation au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Le SIMDUT, qui est la norme canadienne en matière de communication des risques, n'avait pas changé depuis 1988. Le nouveau programme comprend désormais le nouveau Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Afin de se préparer à la transition, la SEQ s'est tournée vers le programme 2015 de formation en ligne au SIMDUT, offert gratuitement aux travailleurs par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Elle a ainsi rendu ce programme de formation obligatoire pour tous les employés. Jusqu'à présent, 172 employés ont obtenu leur certification SIMDUT 2015.

Au cours de l'exercice 2015-2016, le personnel du Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement a formé :

- 13 employés à la prévention des chutes;
- 21 employés dans le cadre du programme Go Safe: Work Smart de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs;
- 41 employés aux premiers soins de niveau A incluant une certification RCP;
- 172 employés au SIMDUT;
- 16 employés à l'inspection et à l'entretien des extincteurs d'incendie;

- 68 employés et entrepreneurs à son nouveau code de protection au sein d'une entreprise de services publics;
- 15 employés au travail en hauteur;
- 21 employés aux problèmes respiratoires et à la vérification de l'étanchéité de l'adhérence du masque.

La SEQ est résolue à entretenir un environnement de travail sain, sécuritaire et conforme à la loi et aux normes du secteur. Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement continuera de s'assurer que les employés (les anciens comme les nouveaux) suivent une formation adaptée à leurs responsabilités, afin que chacun d'eux fasse une longue carrière à la SEQ sans jamais se blesser.

ENVIRONNEMENT

L'équipe du Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement travaille d'arrachepied pour réduire au minimum son empreinte environnementale, conformément aux normes et pratiques du secteur en matière d'environnement ainsi qu'aux lois fédérales et territoriales applicables. Le fait de produire et de distribuer de l'électricité au moyen d'une centrale au diésel dotée de mesures antipollutions strictes réduit le risque que les activités quotidiennes nuisent aux terres et aux plans d'eau environnants.

Les évaluations environnementales de sites sont indispensables pour connaître les conditions environnementales et la contamination éventuelle d'une propriété. Au cours de l'été 2015, quatre sites de centrales de la SEQ, anciens ou actuels, ont fait l'objet de telles évaluations : Arviat, Whale Cove, Chesterfield Inlet et Naujaat. Les premières analyses des sites (sauf celui d'Arviat) donnaient les mêmes résultats que les évaluations précédentes, c'est-à-dire une contamination des terrains. Certains de ces sites présentent une légère réduction naturelle de la contamination et un déplacement de la contamination suivant la pente descendante du terrain.

Les sites de Chesterfield Inlet, Whale Cove et Naujaat ont été évalués pour la première fois à la fin des années 1990 et au début des années 2000. À Whale Cove, l'évaluation récente révèle la même chose que les évaluations antérieures, soit un léger déplacement de la contamination. À Chesterfield Inlet et à Naujaat, les évaluations montrent une baisse de la contamination, possiblement en raison d'une atténuation naturelle.

À Arviat, les échantillons analysés indiquent que la contamination a pris de l'ampleur par rapport aux résultats de l'évaluation de 1998. Ces derniers n'avaient alors fourni qu'un nombre limité de renseignements sur l'ampleur et la quantité réelles de la contamination. En 2015, les experts-conseils en environnement étaient plus à même de définir le niveau et l'emplacement des panaches de contamination, offrant ainsi des renseignements plus précis pour une future réhabilitation.

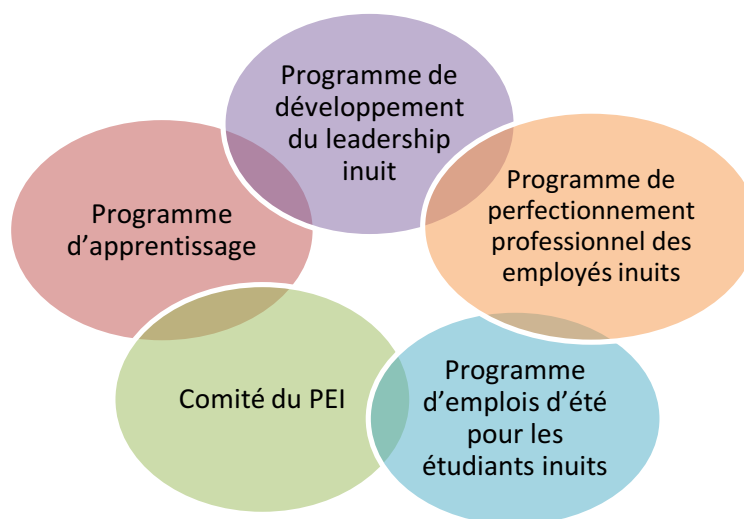
Pour contribuer à la réduction des déversements de combustible et se conformer aux règlements fédéraux en la matière, la SEQ a entrepris la modernisation de certaines de ses infrastructures d'alimentation en combustible sur le territoire. La première modernisation de la ligne d'alimentation reliant la voie Queen Elizabeth à la centrale principale d'Iqaluit a été terminée en décembre 2014. Ce projet fait office de référence pour d'autres projets semblables. À l'automne 2015, la SEQ a entrepris la modernisation du système d'alimentation de Rankin Inlet, qui relie le collecteur de la rive aux réservoirs de combustible de la SEQ. Les travaux ont cependant dû être interrompus en raison de la météo hivernale, alors que le projet était achevé à près de 85 %. Ils reprendront au retour des beaux jours, au printemps 2016, et se termineront avant la première livraison de combustible de l'année à Rankin Inlet. À Whale Cove, les travaux de modernisation qui renforceront la fiabilité de la ligne d'alimentation du hameau devraient aussi prendre fin en 2016.

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe du Service des ressources humaines et du développement organisationnel de la Société collabore avec tous les autres services pour soutenir la vision et les objectifs d'affaires de la Société, ainsi que le mandat du gouvernement du Nunavut, *Sivumut Abluqta : aller de l'avant ensemble*, qui reconnaît que chaque localité du Nunavut possède des besoins distincts et des ressources et compétences uniques. Tous les aspects des programmes et des services du Service sont fondés sur la promotion et le développement de la responsabilité et du respect au travail. Cette année, l'équipe du Service a accueilli de nouvelles têtes aux postes de directeur, de directeur des relations avec les employés, de gestionnaire des ressources humaines et d'administrateur stagiaire du Plan d'embauchage des Inuits, portant la capacité en ressources humaines du Service à 63 %. Le Service a travaillé à l'intégration de ses nouveaux membres et à l'élaboration d'un plan d'action pour le prochain exercice.

PLAN D'EMBAUCHAGE DES INUITS

Le Plan d'embauchage des Inuits (PEI) de la SEQ se compose de cinq programmes autonomes offrant tous des possibilités de recrutement et de perfectionnement professionnel aux bénéficiaires.



Chaque programme a été élaboré en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) et s'appuie sur la vision de la SEQ, soit obtenir une main-d'œuvre qualifiée, responsable et représentative de la population du Nunavut et refléter les valeurs de la société inuite, de l'Inuit qaujimajatuqangit et du principe de Pilimmaksarniq, le développement des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort.

En date du 31 mars 2016, la SEQ avait un taux d'emploi des Inuits de 54 % et demeurait l'une des plus performantes organisations nunavoises en matière de recrutement, de formation et de maintien en poste d'employés bénéficiaires.

Le Programme d'emplois d'été pour les étudiants inuits est pour les étudiants un véritable tremplin de carrière. Il leur permet d'acquérir de l'expérience pratique tout en travaillant dans un milieu professionnel. Les étudiants sont embauchés pour des postes situés dans leur localité, les mettant ainsi en contact avec les possibilités d'emploi locales. À l'été 2015, 15 étudiants, répartis dans divers services de la Société, ont bénéficié du Programme.

Le Programme de développement du leadership inuit a été lancé en 2013 dans le cadre de l'approche novatrice de la SEQ visant à accroître le nombre de bénéficiaires de l'ARTN aux postes de professionnels, de gestionnaires et de cadres supérieurs. La SEQ soutient financièrement des étudiants afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs études. Actuellement, elle appuie deux étudiants inscrits à des programmes universitaires en comptabilité et en gestion des ressources humaines. L'un d'eux obtiendra son diplôme cette année et rejoindra l'équipe du Service.

Dans le cadre de son engagement envers l'apprentissage continu, la SEQ a créé le Programme de perfectionnement professionnel des employés inuits. Les employés inuits ainsi que leur gestionnaire ou superviseur et l'administrateur stagiaire du Plan d'embauchage des Inuits font équipe pour préparer des plans de perfectionnement qui tirent parti des forces de l'employé et ciblent les besoins de la Société.

La concurrence pour l'embauche de personnes de métier qualifiées dans les organisations nunavoises et canadiennes a entraîné une augmentation du nombre de postes vacants. La SEQ a donc créé le Programme d'apprentissage pour pouvoir se tourner de plus en plus vers les Nunavummiuts, plutôt que les personnes à l'extérieur du territoire, pour combler ses postes, et c'est justement ce qu'elle a pu faire. La SEQ évalue et revoit actuellement le Programme afin de développer une stratégie pour les futurs apprentissages.

Le Comité du PEI a été reformé avec de nouveaux membres représentant chaque région, notre président-directeur général par intérim en étant le cadre responsable. Le soutien de ce comité est indispensable au bon fonctionnement du Plan d'embauchage des Inuits, notamment en ce qui concerne le recrutement et la participation à des salons de l'emploi.

RESPONSABILITÉ ORGANISATIONNELLE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LEADERSHIP AU SEIN DE LA SEQ

Dans le but de connaître et de développer les talents, y compris ceux des futurs dirigeants, la SEQ s'efforce d'instaurer en son sein une culture de responsabilité individuelle du rendement tout en augmentant l'efficacité organisationnelle et en favorisant le renforcement des capacités de chaque employé.

La formation en leadership qu'offre la Société consiste en un programme en cinq volets. Des évaluations approfondies des besoins sont effectuées en vue de choisir les solutions les plus efficaces et les plus appropriées. Le programme de formation de la SEQ reflète l'engagement de cette dernière envers le respect de la culture et la sensibilisation à celle-ci. La Société aide tous ses employés à développer leurs compétences en leadership, notamment en ciblant les bénéficiaires afin que ceux-ci soient mieux préparés à pourvoir des postes de supervision et de gestion.

GESTION DU RENDEMENT

La gestion du rendement est une initiative fondamentale à la Société, car elle garantit que chaque employé se sente responsable de son rendement. L'équipe du Service des ressources humaines et du développement organisationnel est résolue à améliorer ce programme pour garantir la réussite des individus et de l'organisation grâce à des pratiques exemplaires et à ses exigences opérationnelles en perpétuelle évolution.

PROGRAMME DE MENTORAT

Le programme de mentorat, mis à l'essai en 2015 en partenariat avec le gouvernement du Nunavut, sera lancé au printemps 2016. Actuellement, la SEQ compte sept jumelages officiels dans les domaines de la culture, du leadership et des technologies. Les jumelages à venir seront ouverts aux étudiants d'été, aux membres du Comité du PEI et aux personnes nouvellement embauchées.

PROGRAMME D'ACCUEIL

Le Service des ressources humaines et du développement organisationnel procède cette année à la refonte du programme d'accueil de la SEQ, en essayant de faire plus que simplement orienter les nouveaux employés. Le programme a pour vocation de familiariser ces derniers aux objectifs généraux de la Société et de les aider à entamer leur carrière à la SEQ, le but étant qu'ils deviennent rapidement efficaces et productifs. Le programme est aussi fortement axé sur la culture en lien avec les valeurs du Nord et des Inuits.

RECRUTEMENT

La nouvelle personne au poste de gestionnaire des ressources humaines du Service a commencé à mettre en place des processus de recrutement à l'été 2015. Pendant l'exercice visé par le présent rapport, la SEQ a pourvu 42 postes et enregistré 30 postes vacants.

Les services que l'équipe des ressources humaines et du développement organisationnel est maintenant en mesure d'offrir aux employés de la SEQ vont au-delà du leadership professionnel en ressources humaines. En effet, grâce à l'embauche de nouveaux éléments, celle-ci peut effectuer des évaluations des postes et rédiger des descriptions de poste à l'interne.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Société d'énergie Qulliq – 31 mars 2016

Sommaire des emplois, par catégorie :

	Nombre total de postes				Bénéficiaires	
	Nombre total	Vacants	Pourvus	% de la capacité	Embauchés	FEI (en %)
Direction	2	1	1	50 %	1	100 %
Haute direction	7	0	7	100 %	0	0 %
Cadres intermédiaires	22	1	21	95 %	1	5 %
Professionnels	15	4	11	73 %	0	0 %
Auxiliaires	98	11	87	89 %	42	48 %
Soutien administratif	72	14	58	81 %	55	95 %
Total pour le Service	216	31	185	86 %	99	54 %

Sommaire des emplois, par localité :

Arctic Bay	200	2	0	2	100 %	2	100 %
Qikiqtarjuaq	205	2	0	2	100 %	2	100 %
Cape Dorset	210	2	0	2	100 %	2	100 %
Clyde River	215	2	0	2	100 %	2	100 %
Grise Fiord	220	2	0	2	100 %	2	100 %
Hall Beach	225	2	0	2	100 %	2	100 %
Igloolik	230	2	0	2	100 %	2	100 %
Iqaluit	235	94	14	80	85 %	23	29 %
Kimmirut	240	2	0	2	100 %	1	50 %
Nanisivik	245	0	0	0	0 %	0	0 %
Pangnirtung	250	2	0	2	100 %	2	100 %
Pond Inlet	255	2	0	2	100 %	2	100 %
Naujaat	260	2	0	2	100 %	2	100 %
Sanikiluaq	265	2	0	2	100 %	2	100 %
Arviat	300	2	0	2	100 %	2	100 %
Baker Lake	305	46	10	36	78 %	21	58 %
Chesterfield Inlet	310	2	0	2	100 %	2	100 %
Coral Harbour	315	2	0	2	100 %	2	100 %
Rankin Inlet	320	21	5	16	76 %	10	63 %
Repulse Bay	325	2	0	2	100 %	2	100 %
Whale Cove	330	2	0	2	100 %	2	100 %
Bathurst Inlet	400	0	0	0	0 %	0	0 %
Umingmaktok	405	0	0	0	0 %	0	0 %
Cambridge Bay	410	13	1	12	92 %	5	42 %
Gjoa Haven	415	2	1	1	50 %	1	100 %
Kugluktuk	420	2	0	2	100 %	2	100 %
Kugaaruk	425	2	0	2	100 %	2	100 %
Taloyoak	430	2	0	2	100 %	2	100 %
Yellowknife	505	0	0	0	0 %	0	0 %
Ottawa	605	0	0	0	0 %	0	0 %
Winnipeg	602	0	0	0	0 %	0	0 %
Churchill	601	0	0	0	0 %	0	0 %
Total pour les autres villes		0	0	0	0 %	0	0 %
Total pour les localités		216	31	185	86 %	99	54 %

Sommaire des emplois, par administration centrale et région :

Administration centrale	94	14	80	85 %	23	29 %
Régions	122	17	105	86 %	76	72 %
Total	216	31	185	86 %	99	54 %

MAIN D'OEUVRE ET RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

CONFLIT DE TRAVAIL

Un mouvement de grève a eu lieu entre le 15 juillet et le 14 août 2015 à la suite de 18 mois d'intenses négociations de conventions collectives. Le travail a repris lorsqu'un accord préliminaire a été conclu dans un nouveau contrat.

CONVENTION COLLECTIVE

Une nouvelle convention collective a été signée le 23 octobre 2015; celle-ci couvre un mandat de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

COMITÉ DE CONSULTATION PATRONAL-SYNDICAL

Le comité de consultation patronal-syndical est un groupe de travail formé en vertu de la convention collective et composé de représentants de la direction et du syndicat. Ce comité, resté inactif pendant plusieurs années, a été réinstauré en janvier 2016 par le nouveau directeur des relations avec les employés et président du Syndicat des employés du Nunavut (section 007). Le comité a pour but de faciliter la libre circulation des renseignements et de commenter les changements actuels et prévus aux politiques, aux programmes et aux conditions de travail tout en maintenant des rapports de travail positifs.

ENGAGEMENT

On entend par « engagement » les efforts de recherche, de révision, de consultation, d'interprétation, de préparation d'avis écrits ou de conseils approfondis sur des questions de travail ou d'emploi lorsque le soutien des gestionnaires, des superviseurs et des employés requiert un investissement en heures important.

GRIEFS

	Grievs actifs en date du 31 mars 2016	
	Grievs de principe	Grievs individuels
SEN	7	4
Employés exclus	0	0

	Nouveaux griefs déposés en 2015-2016	
	Grievs de principe	Grievs individuels
SEN	0	0
Employés exclus	0	0

	Nouveaux griefs déposés en 2015-2016	
	Grievs de principe	Grievs individuels
Négociation	0	0
Médiation	0	1
Arbitrage	0	0

En 2015-2016, aucun nouveau grief n'a été porté au dossier.

D'ordinaire, si un conflit ne peut être résolu dans le cadre du protocole d'intervention précoce (ou si la situation ne s'y prête pas), un grief est porté au dossier. Un grief est une déclaration d'insatisfaction produite par une personne, le syndicat ou (plus rarement) la direction au regard de l'interprétation ou de l'application de la convention collective ou encore d'un autre instrument agissant sur les conditions de l'emploi. La résolution de grief commence d'habitude par la négociation entre les parties. Si le conflit ne peut être résolu, il est possible de faire appel à un médiateur. Enfin, si aucun accord ne peut être obtenu, le conflit est envoyé en arbitrage, où un tiers rend une décision après avoir pris connaissance des différents points de vue.

Grief de principe : se rapporte aux situations où le syndicat dépose une plainte alléguant un manquement aux dispositions de la convention collective résultant de l'instauration ou de l'utilisation par l'employeur d'une directive ou d'une politique qui contrevient auxdites dispositions.

Grief individuel : se rapporte aux conflits qui concernent la personne visée par le grief. Le grief peut être déposé soit par cette personne, soit par le syndicat agissant au nom de cette personne.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information soutient les autres services de la Société en leur offrant une panoplie de services, notamment de communication de données, d'applications d'entreprise, de développement d'applications, de systèmes informatiques intégrés et de soutien technologique. Il a pour mandat de permettre à la SEQ de réaliser ses objectifs d'affaires grâce aux technologies de l'information.

Au cours de l'exercice 2015-2016, le Service a répondu à plus de 3 000 signalements de problèmes et a collaboré avec divers services à plusieurs initiatives :

- Mise en place d'un système local de bons de commande électroniques
- Création d'un système d'approbation des heures supplémentaires électronique
- Création et déploiement de nouveaux processus de facturation pour les compteurs intelligents

Le Service a aussi achevé la mise à niveau d'infrastructures technologiques de la Société :

- Augmentation de 56 % de la bande passante disponible par réseau satellite
- Amélioration de l'accès à Internet dans les quatre centres régionaux

Le Service des technologies de l'information et celui des affaires générales ont travaillé ensemble à la création du nouveau site Web de la Société. Ce projet s'inscrit dans l'engagement continu de la SEQ à servir ses clients dans la langue officielle de leur choix et à se conformer à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur la protection de la langue inuit du Nunavut.

ŒUVRER POUR LES LOCALITÉS

À titre de seul producteur et distributeur d'électricité au Nunavut, la Société s'est engagée envers les Nunavummiuts à nouer et entretenir des relations avec l'ensemble du territoire en participant activement à des événements communautaires et en versant des contributions financières ou en nature aux localités et aux organismes sans but lucratif. Nous sommes fiers du dévouement inlassable de nos employés et de leur engagement relativement à notre objectif de mener nos activités de manière socialement responsable.

ŒUVRER POUR LES LOCALITÉS EN S'APPUYANT SUR LES PRINCIPES DIRECTEURS INUITS

Les pratiques de la Société sont guidées par les principes directeurs inuits suivants :

Pijitsirniq : Servir la famille et la collectivité et satisfaire à leurs besoins

Ikajuqtigiinni : Travailler ensemble pour une cause commune

Pilimmaksarniq : Développer des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort

Avatittinnik Kamatsiarniq : Respecter la terre, la faune et l'environnement, et en prendre soin

PIJITSIRNIQ

Au cours de l'exercice 2015-2016, la SEQ a soutenu les événements et organismes communautaires suivants :

- Fête de Noël du hameau de Hall Beach
- Célébration du changement de nom officiel du hameau de Naujaat
- Tournoi de pêche à Chesterfield Inlet
- YWCA Agvvik Nunavut
- Festival au lac de Baker Lake
- Bal du détachement de la GRC d'Iqaluit au profit du refuge Uquutaq pour hommes
- Salon de l'emploi de Baker Lake
- Gala et collecte de fonds de la Chambre de commerce du Baffin
- Journée des aînés à Iqaluit
- Repas de Noël des aînés, un événement annuel organisé par la GRC
- Jeux de Noël à Iqaluit
- Souper des aînés, organisé par le Club Rotary
- Souper de remerciement pour les bénévoles de la ligne d'aide Kamatsiaqtut
- Compétences Canada Nunavut
- Festival des arts Alianait

IKAJUQTIGIINNIQ

La SEQ encourage les initiatives de collecte de fonds organisées par ses employés. Elle est donc fière de présenter les activités de bienfaisance qui ont eu lieu pendant l'exercice 2015-2016.

NOËL 2015

Dans l'esprit de générosité qui caractérise le temps des Fêtes, les employés de l'administration centrale ont travaillé main dans la main pour aider la banque alimentaire Nauhaaq, les services sociaux et la collecte de denrées de la GRC. Ils ont en effet entrepris, un mois avant Noël, de rassembler des denrées alimentaires non périssables, des vêtements, des articles de toilette et de l'argent au profit de ces organismes.



Le personnel de Baker Lake lors de la journée ROSE pour la CAUSE, un événement de sensibilisation au cancer du sein

LA JOURNÉE ROSE POUR LA CAUSE DE LA SOCIÉTÉ DU CANCER DU SEIN DU CANADA

La journée ROSE pour la CAUSE est un événement annuel qui fait la promotion du Mois de la sensibilisation au cancer du sein. Les fonds recueillis sont utilisés pour la recherche sur la détection précoce, la prévention, le traitement et la guérison du cancer du sein. Le 23 octobre 2015, les employés de la SEQ se sont amusés à s'habiller en rose et ont recueilli des fonds pour cette importante cause. Au total, l'équipe a amassé 2 237 \$.

COMPÉTENCES CANADA NUNAVUT

La SEQ est fière de soutenir et de parrainer Compétences Canada Nunavut depuis neuf ans. Cet organisme fait la promotion des métiers spécialisés et du secteur des technologies comme choix de carrière stimulant pour les jeunes du Nunavut, ce qui reflète la vision de la SEQ pour une main-d'œuvre compétente et représentative des Nunavummiuts. En tant qu'employeur de travailleurs spécialisés qualifiés, la Société est consciente de l'importance de contribuer à Compétences Canada Nunavut et de soutenir sa vision, qui est de promouvoir les métiers spécialisés et le secteur des technologies comme premier choix de carrière chez les jeunes Nunavummiuts.

BOURSE D'ÉTUDES LAURA ULLURIAQ GAUTHIER

La bourse d'études Laura Ulluriaq Gauthier de la SEQ est remise à une résidente ou un résident remarquable du Nunavut qui suit des études postsecondaires. Laura Ulluriaq Gauthier était une visionnaire consciente de l'importance d'établir au Nunavut un service public d'électricité géré localement. S'élevant à 5 000 \$, cette bourse annuelle honore la vision, les réalisations et l'esprit communautaire de M^{me} Gauthier.

C'est Connie Evalak, de Hall Beach, qui a remporté la bourse d'études en 2015. M^{me} Evalak, qui est mariée et mère de quatre enfants, a enseigné pendant 10 ans à l'école Arnaqjuaq de Hall Beach, où elle a été une bénévole dévouée et a brillamment endossé le rôle de mentor, œuvrant pour le bien-être du hameau en faisant la promotion

de l'étude du savoir et de la langue inuits. Elle a ensuite décidé de suivre le programme de formation des enseignants du Nunavut, à Hall Beach, dont elle suit actuellement la dernière année.



L'équipe de la campagne de nettoyage de la SEQ à Iqaluit

AVATITTINNIK KAMATSIARNIQ

À titre de société territoriale présente dans toutes les localités du Nunavut, la SEQ joue un rôle proactif dans l'initiative de nettoyage annuel du territoire organisée par le ministère de l'Environnement. La Société encourage ses employés à prendre part à cette initiative communautaire et à promouvoir ainsi le respect de notre environnement. Cette année, le personnel d'Iqaluit a participé à l'évènement en nettoyant le cœur de la ville.

PRIX ET RÉCOMPENSES

PRIX DE LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINNE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (SNASST)

Pour la cinquième année consécutive, la SEQ a reçu le prix de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST), décerné par la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail et la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Remis à un employeur nunavois

comptant au moins 51 employés, ce prix vient cette année souligner le travail et la participation active de la SEQ pendant la SNASST de 2015. Cet événement annuel favorise la collaboration entre employeurs, employés et partenaires pour accroître la sensibilisation à la prévention des blessures et des maladies au travail.

La SEQ a organisé plusieurs activités intéressantes qui lui ont valu ce prix, entre autres une formation en premiers soins et un jeu-questionnaire sur les nouveaux règlements en matière de santé et sécurité au travail. Pour que la sécurité aille de soi en dehors du travail et fasse partie intégrante du quotidien des Nunavummiuts, elle a notamment invité les conducteurs à joindre leur voix à la sienne pour mettre fin à la distraction au volant au Nunavut.

FINANCES

Le Service des finances, qui se trouve au siège social à Baker Lake, compte aussi des employés dans les bureaux régionaux d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay. La SEQ considère le Service des finances comme une division primordiale qui nécessite des ressources importantes pour satisfaire les exigences internes en matière de service. La SEQ cherche principalement à renforcer l'efficacité et l'efficience du Service des finances, qui s'efforce d'améliorer les exigences et services fonctionnels et de gouvernance de la Société.

Voici les principales fonctions du Service des finances :

1. Comptabilité générale – Rapports comptables et financiers, établissement du budget, planification, prévisions, analyses, et rapports de gouvernance ou exigés par la réglementation.
2. Assistance à la clientèle – Service à la clientèle, facturation et recouvrements.
3. Gestion de la chaîne d'approvisionnement – Logistique, approvisionnement et passation de contrats, gestion des stocks et entreposage.
4. Paie, pension et avantages sociaux.

Points saillants des activités du Service des finances en 2015-2016

- Intégration des données de lecture des compteurs intelligents à Iqaluit au système de facturation
- Amélioration du service à la clientèle et du processus de recouvrement
- Amélioration des procédures existantes d'approvisionnement et de passation de contrats
- Élaboration d'une politique de planification des immobilisations et d'un manuel des procédures

Comme les dépenses en immobilisations touchant à la construction de nouvelles centrales et à la modernisation de centrales existantes nécessitent l'affectation de beaucoup de ressources de la Société, le Service des finances travaille d'arrachepied pour améliorer le processus d'établissement du budget d'immobilisations et la reddition de comptes à cet égard. Pour ce faire, il s'affaire notamment à réviser les exigences en matière de budget d'immobilisations tout en respectant les contraintes associées à la disponibilité du financement de la SEQ destiné aux immobilisations.

En 2015-2016, le gouvernement du Nunavut (GN) a majoré le montant du cautionnement qu'il offre pour les emprunts de la SEQ, le faisant passer de 144 à 200 millions de dollars. Cette hausse tient compte des fonds supplémentaires dont a besoin la Société pour remplacer l'infrastructure vieillissante et trouver des sources d'énergie renouvelable et de remplacement au cours des prochaines années.

Le plan d'immobilisations 2016-2017 de la SEQ, d'un montant de 26 millions de dollars, comprend des projets pluriannuels visant à remplacer de grandes centrales dans les localités de Qikiqtarjuaq, Taloyoak, Cape Dorset et Grise Fiord.

RÉSUMÉ DU PLAN D'IMMOBILISATIONS 2016-2017

Résumé du plan d'immobilisations 2016-2017 (en milliers de dollars)			
Région	Projets débutés les années précédentes	Nouveaux projets	Total des projets
Kitikmeot	5 542 \$	525 \$	6 067 \$
Kivalliq	Zéro	5 818 \$	5 818 \$
Qikiqtaaluk	10 742 \$	2 534 \$	13 276 \$
Nunavut	Zéro	1 021 \$	1 021 \$
Total	16 284 \$	9 898 \$	26 182 \$

La SEQ continue de gérer le fonds de stabilisation des prix du combustible conformément à l'instruction ministérielle du 30 mai 2014, dans le cadre de la requête de majoration tarifaire générale de la SEQ pour l'exercice 2013-2014. Comme les prix du combustible de la Société ont diminué, celle-ci a rempli une demande d'avenant de stabilisation des prix du combustible et a été autorisée à appliquer un avenant de remboursement de 1,8 cent par kilowattheure pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 mars 2016. Ce remboursement s'applique à tous les clients autres que ceux habitant dans des logements sociaux, car ces derniers bénéficient de subventions dans le cadre du programme de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux indiqué plus bas. Un nouveau remboursement, d'un montant de 3,07 cents par kilowattheure, a commencé le 1^{er} avril 2016 et demeurera en vigueur jusqu'au 30 septembre 2016.

À l'heure actuelle, la SEQ chauffe de manière centralisée 19 clients actifs répartis dans quatre localités, ce qui donne comme sous-produit une installation de chauffage centralisé, aussi appelée chaleur résiduelle, fonctionnant au moyen de groupes électrogènes au diesel. Deux clients du hameau de Pangnirtung ont été temporairement déconnectés de cette installation jusqu'à ce que la nouvelle centrale soit construite. Conformément à l'entente d'approvisionnement en chauffage conclue entre la SEQ et les clients de son installation de chauffage centralisé, les tarifs se fondent sur le prix des combustibles pour le chauffage fixé par le GN. En raison de la réduction du prix de ces combustibles mise en place par le GN, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2016, le tarif facturé aux clients de l'installation de chauffage centralisé de la SEQ a lui aussi diminué.

La Société administre deux programmes au nom du gouvernement du Nunavut : le programme utilisateur-payeur, aussi connu sous le nom de programme de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux, et le Programme de subvention du coût de l'électricité du Nunavut. Le programme utilisateur-payeur subventionne des clients résidentiels admissibles qui vivent dans des logements sociaux. Les participants du programme se font facturer chaque mois 6,0 cents par kilowattheure d'électricité consommé. Tous les mois, la SEQ facture à la Société d'habitation du Nunavut la différence entre le tarif résidentiel approuvé et celui de 6,0 cents par kilowattheure offert aux participants du programme. Quant à lui, le Programme de subvention du coût de l'électricité du Nunavut subventionne tous les autres clients résidentiels admissibles jusqu'à concurrence de 50 % du tarif de base d'Iqaluit pour la première tranche de 700 kWh consommés chaque mois entre avril et septembre, et pour la première

tranche de 1 000 kWh consommés chaque mois entre octobre et mars. Tous les mois, la SEQ facture au gouvernement du Nunavut la subvention du Programme et la déduit directement des factures des clients admissibles.

Dans le cadre de son plan d'activités visant à fournir des services à la clientèle uniformes et rigoureux aux Nunavummiuts, la SEQ a continué à entreprendre de nouveaux programmes et à soutenir des projets d'amélioration continue comme les suivants :

- Distribution de guides destinés à la clientèle afin de donner des conseils relatifs à la sécurité, à la conservation d'énergie et aux services à la clientèle de manière générale;
- Diffusion de messages d'intérêt public et utilisation des médias sociaux pour tenir les clients informés des interruptions de services en collaboration avec la division des communications;
- Mise en place d'un sondage de satisfaction de la clientèle en 2015-2016, lequel devrait se terminer au cours de l'exercice 2016-2017. Les résultats du sondage serviront de base de référence pour évaluer l'efficacité du service à la clientèle et fourniront des indications sur les points précis à améliorer pour la SEQ. De plus, la rétroaction reçue aidera la Société à mieux comprendre les besoins de ses clients, lui permettant ainsi de créer de nouveaux services;
- Exemples de futures initiatives envisagées pour améliorer le service à la clientèle : facturation par paiements égaux, nombre accru d'options de paiement, et services Web plus conviviaux.

Pour répondre à la demande croissante de soutien opérationnel ou touchant à des projets, deux nouveaux postes ont été créés à la division de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cette mesure s'inscrit dans le plan de la SEQ, qui consiste à continuer d'actualiser et de concevoir de nouvelles procédures qui concordent avec les pratiques de l'industrie dans le domaine du soutien logistique opérationnel.

L'inventaire annuel se déroule de manière continue et cyclique dans l'optique de vérifier plusieurs lieux par année. La Société s'assure ainsi que les stocks de tous les secteurs sont inventoriés pendant un cycle d'une durée raisonnable. La SEQ est consciente de la nécessité d'améliorer la qualité de ces inventaires et des autres pratiques de gestion des stocks. Les pratiques de transport maritime annuel se sont améliorées à un point tel que la Société a beaucoup moins besoin d'effectuer des inventaires, car elle emploie maintenant des outils de prévision pour éviter le dédoublement des commandes.

La SEQ a l'intention, au cours des prochaines années, d'équiper toutes ses centrales d'unités de stockage mobiles (des conteneurs maritimes) pour pouvoir mieux gérer les stocks. Dans le cadre du transport maritime annuel de matériaux, elle fournira des conteneurs usagés pour la livraison du fret. Une fois les stocks livrés, elle convertira ces conteneurs en installations d'entreposage permanentes.

Les points saillants financiers et les indicateurs de rendement clés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 sont présentés ci-dessous.

POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Points saillants des résultats et de l'excédent accumulé (en milliers de dollars)					
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus					
Vente d'énergie	125 801 \$	124 010 \$	115 334 \$	107 867 \$	104 833 \$
Autres revenus	13 274 \$	8 606 \$	7 035 \$	5 305 \$	6 453 \$
Financement du gouvernement du Nunavut	- \$	- \$	- \$	2 422 \$	2 349 \$
Financement gouvernemental des immobilisations corporelles	- \$	- \$	- \$	611 \$	396 \$
Total des revenus	139 075 \$	132 616 \$	122 369 \$	116 205 \$	114 031 \$
Total des dépenses	139 228 \$	125 520 \$	118 809 \$	108 680 \$	106 557 \$
Excédent (perte) pour l'exercice	(153) \$	7 096 \$	3 560 \$	7 525 \$	7 474 \$

Les revenus tirés de la vente d'énergie se sont accrus d'un modeste 1,4 % (7,5 % en 2015) en raison d'une hausse du nombre de clients. À l'inverse, une partie des revenus de cette année ont servi à payer l'avenant de remboursement offert aux clients admissibles en raison de la baisse du prix du combustible.

Les autres types de revenus ont connu une augmentation de 54,2 % (22,3 % en 2015) attribuable principalement à la comptabilisation d'une portion des produits de l'assurance tirés de l'incendie de la centrale de Pangnirtung. Ces produits sont comptabilisés comme des revenus conformément aux règles comptables obligatoires.

Les dépenses totales ont cru de 10,9 % (5,6 % en 2015) en raison de la radiation de certaines dépenses associées à des projets n'ayant plus de valeur capitalisée. Si on exclut ces montants radiés, les dépenses globales ont connu une hausse très modeste (1,6 %) par rapport au dernier exercice (5,6 %).

POINTS SAILLANTS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

Points saillants des dépenses de fonctionnement et d'entretien					
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2016	2015	2014	2013	2012
Dépenses par poste ou type					
Combustibles et lubrifiants	38.7 %	44.6 %	43.4 %	45.6 %	44.9 %
Salaires, traitements et avantages sociaux	21.8 %	23.6 %	24.4 %	25.1 %	25.1 %
Fournitures et services	15.7 %	15.7 %	17.7 %	16.6 %	16.4 %
Amortissement et aliénation d'immobilisations corporelles	17.2 %	8.8 %	6.6 %	6.5 %	5.4 %
Déplacements et hébergement	3.2 %	3.8 %	3.6 %	4.0 %	3.7 %
Charges d'intérêts	3.2 %	3.6 %	4.2 %	2.7 %	3.4 %
Créances douteuses (recouvrements)	0.2 %	-0.1 %	0.1 %	-0.5 %	1.1 %
	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %	100.0 %

La moins-value de certains projets tient pleinement compte de la hausse du poste « Amortissement et aliénation d'immobilisations corporelles » par rapport aux dépenses totales.

POINTS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Points saillants de la situation financière (en milliers de dollars)					
Au 31 mars	2016	2015	2014	2013	2012
Actifs Financiers	36 219 \$	36 050 \$	25 537 \$	29 559 \$	33 698 \$
Passif	178 822	179 905	161 225	152 829	136 614
Dette nette	(142 603)	(143 855)	(135 688)	(123 270)	(102 916)
Actifs non Financiers	248 650	250 055	234 792	218 814	177 196
Excédent accumulé	106 047 \$	106 200 \$	99 104 \$	95 544 \$	74 280 \$

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

Indicateurs de rendement clés (en milliers de dollars)					
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2016	2015	2014	2013	2012
Ratio de couverture des intérêts					
Excédent avant déduction des intérêts sur la dette à long terme	3 591 \$	10 945 \$	7 876 \$	10 367 \$	10 747 \$
Intérêts sur la dette à long terme	4 135 \$	4 392 \$	4 666 \$	4 931 \$	4 327 \$
Fardeau de la dette (<i>critique en bas de 1,50</i>)	0.87	2.49	1.69	2.10	2.48
Ratio d'endettement					
Actif	284 869 \$	286 105 \$	260 329 \$	248 373 \$	210 894 \$
Passif	178 822 \$	179 905 \$	161 225 \$	152 829 \$	136 614 \$
Capacité de payer la dette à long terme	1.59	1.59	1.61	1.63	1.54
Dette par rapport à l'excédent accumulé					
Dette bancaire	10 901 \$	13 376 \$	14 665 \$	4 114 \$	1 894 \$
Dette à long terme	125 364 \$	117 498 \$	101 994 \$	94 451 \$	79 952 \$
Total de la dette	136 265 \$	130 874 \$	116 659 \$	98 565 \$	81 846 \$
Excédent accumulé	106 047 \$	106 200 \$	99 104 \$	95 544 \$	74 280 \$
Dette	0.56	0.55	0.54	0.51	0.52
Excédent accumulé	0.44	0.45	0.46	0.49	0.48
Ratio de la dette par rapport à l'excédent accumulé (<i>maximum de 3:1</i>)	1.28	1.23	1.18	1.03	1.10

En 2015-2016, la SEQ a remboursé 9 millions de dollars (7,5 millions de dollars en 2015) en principal pour la dette à long terme de la Société. Les intérêts de cette dette s'élevaient à 4,1 millions de dollars (4,4 millions de dollars en 2015). Malgré l'augmentation de la dette, la SEQ a réussi à réduire son taux d'intérêt global en utilisant ses marges de crédit bancaires et des acceptations bancaires.

Le ratio de la dette de la Société par rapport à l'excédent accumulé (le « plafond du pouvoir d'emprunt » aux termes de l'article 25 de la *Loi sur la Société d'énergie Quilliq*) a été de 1,28 et est demeuré bien en deçà du maximum autorisé (3:1). La SEQ respecte le ratio maximum depuis le 31 mars 2004.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 2016

Table des matières	Page
Déclaration de la direction	39
Rapport du vérificateur indépendant	40
État de la situation financière	42
État des résultats et de l'excédent accumulé	43
État de la variation de la dette nette	44
État des flux de trésorerie	45
Notes afférentes aux états financiers	46
Annexe A – Soldes des parties liées	60
Annexe B – Liste des immobilisations corporelles	61

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Le 20 juillet 2016

Les états financiers, l'analyse de la direction et les renseignements financiers connexes exposés dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la Société d'énergie Quilliq (SEQ). C'est elle qui est responsable de l'intégrité, de la cohérence et de la fiabilité de toutes les données présentées.

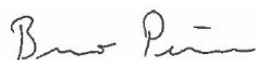
Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Leur préparation implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les transactions touchant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes. Les estimations et hypothèses se basent sur les expériences antérieures, les conditions actuelles et diverses autres hypothèses jugées raisonnables selon les circonstances, et sur une analyse critique des grandes conventions comptables utilisées par la Société.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de rapports financiers, la direction a recours à des pratiques et systèmes de contrôle de la gestion et des finances conçus pour donner une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont protégés et contrôlés, et que les dossiers sont bien tenus. Ces pratiques et mesures de contrôle visent à assurer la bonne conduite des activités, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps voulu de renseignements financiers fiables et le respect des politiques et des exigences réglementaires de la Société.

Le conseil d'administration de la SEQ doit veiller à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité en matière de rapports financiers et de mesures de contrôle internes. Les vérificateurs externes ont un accès total et ouvert au conseil d'administration, en présence ou non de la direction.

Le vérificateur externe indépendant de la SEQ, soit le vérificateur général du Canada doit procéder à une vérification des transactions et des états financiers de la SEQ, et délivrer son rapport par la suite.

Au nom de la direction de la SEQ :



Bruno Pereira

Président-directeur général



Darryl Taylor

Directeur financier par intérim



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable de la Société d'énergie Quilq

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'énergie Quilq, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

.../2

Fondement de l'opinion avec réserve.

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que les stocks pour utilisation soient présentés comme des actifs non financiers lorsqu'ils sont acquis et qu'ils soient constatés à titre de charge lorsqu'ils sont utilisés. La direction n'a pas mis en œuvre de procédures de dénombrement des stocks fiables ni de procédures appropriées pour comptabiliser l'utilisation des stocks de ses pièces de rechange, et je n'ai pas été en mesure de m'assurer des quantités de ces stocks. Par conséquent, je n'ai pas été en mesure d'établir si des ajustements étaient nécessaires aux actifs non financiers présentés au 31 mars 2016 ainsi qu'aux résultats d'exploitation, à la variation de la dette nette et aux flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'énergie Qulliq au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société d'énergie Qulliq et les états financiers sont conformes à ces derniers. En outre, les opérations de la Société d'énergie Qulliq dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société d'énergie Qulliq.

Pour le vérificateur général du Canada,



Terrance DeJong, CPA, CA
vérificateur général adjoint

Le 20 juillet 2016
Ottawa, Canada

ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

État de la situation financière

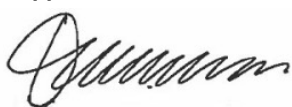
Au 31 mars

(en milliers de dollars)

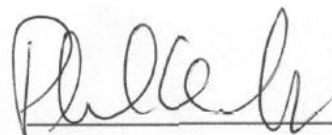
	2016	2015
Actifs Financiers		
Débiteurs (note 3)	36 219 \$	36 050 \$
Passifs		
Dette bancaire (note 4)	10 901	13 376
Créditeurs et charges à payer (note 5)	10 831	14 719
Montant à payer au gouvernement du Nunavut	0	521
Dépôts à payer (note 6)	4 492	3 343
Montant à payer à la Division des produits pétroliers (note 17 et annexe A)	23 815	27 309
Dette (note 7)	125 364	117 498
Montant à payer au gouvernement du Canada (note 8)	1 309	667
Avantages sociaux futurs (note 9)	2 110	2 472
	178 822	179 905
Dettes nettes	(142 603)	(143 855)
Actifs non Financiers		
Immobilisations corporelles (annexe B)	226 328	226 835
Stocks pour utilisation (note 10)	21 417	22 484
Charges payées d'avance	905	736
	248 650	250 055
Excédent accumulé	106 047 \$	106 200 \$

Obligations contractuelles et éventualités (note 15)

Approuvé au nom du conseil d'administration :



Elijah Evaluarjuk
Président par intérim, conseil
d'administration



Philip Clark
Président, Comité des finances et de
la vérification

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

État des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2016	2015
	Budget	Réel	Réel
Revenus			
Vente d'énergie (note 11)	131 940 \$	125 801 \$	124 010 \$
Vente de chauffage	1 800	1 834	1 920
Autres revenus (note 12)	3 808	11 440	6 686
Total des revenus	137 548	139 075	132 616
Dépenses par service (note 13)			
Exploitation des centrales	76 558	71 615	73 923
Services communs (internes)	15 538	28 555	15 041
Activités régionales	7 544	8 010	7 047
Administration des biens immobiliers	6 854	7 095	6 635
Finances	7 854	6 683	6 599
Technologie de l'information	3 784	3 071	2 737
Ressources humaines	3 367	2 954	2 546
Activités territoriales	2 461	2 927	2 408
Ingénierie	2 826	2 220	1 590
Lignes électriques	2 414	2 122	2 154
Sécurité et environnement	1 899	1 376	2 303
Affaires générales	1 123	1 257	-
Bureau d'Iqaluit	1 704	981	2 320
Chaleur résiduelle	546	214	217
Conseil d'administration	368	148	-
Total des dépenses	134 840	139 228	125 520
(Déficit) excédent pour l'exercice	2 708	(153)	7 096
Excédent accumulé en début de l'exercice	106 200	106 200	99 104
Excédent accumulé en fin de l'exercice	108 908 \$	106 047 \$	106 200 \$

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

État de la variation de la dette nette

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2016	2015
	Budget	Réel	Réel
(Déficit) excédent pour l'exercice	2 708 \$	(153) \$	7 096 \$
Immobilisations corporelles			
Ajouts	(24 995)	(21 751)	(22 623)
Charges financières incorporées (note 14)	(625)	(391)	(543)
Charges financières indirectes	(2 250)	(2 057)	(2 101)
Autres ajustements	-	72	(733)
Cessions	-	668	57
Moins-values	-	11 675	-
Amortissement	9 329	12 291	10 961
	(18 541)	507	(14 982)
Ajouts aux stocks pour utilisation	(53 637)	(53 848)	(55 846)
Consommation des stocks pour utilisation	56 637	54 915	55 526
Ajout de charges payées d'avance	-	(2 521)	(1 837)
Utilisation des charges payées d'avance	-	2 352	1 876
	3 000	898	(281)
Hausse (baisse) de la dette nette pour l'exercice	(12 833)	1 252	(8 167)
Dette nette en début de l'exercice	(143 855)	(143 855)	(135 688)
Dette nette en fin de l'exercice	(156 688) \$	(142 603) \$	(143 855) \$

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Encaisse générée par les activités d'exploitation :		
Encaissements provenant des clients	138 564 \$	121 496 \$
Sommes versées aux fournisseurs	(83 373)	(76 675)
Sommes versés aux employés	(33 374)	(31 747)
Intérêts payés	(4 878)	(5 051)
Encaisse générée par les activités d'exploitation	16 939	8 023
Encaisse utilisée pour les activités d'investissements en immobilisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(22 452)	(22 328)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	30
Encaisse utilisée pour les activités d'investissements en immobilisations	(22 452)	(22 298)
Encaisse générée par les activités de financement :		
Augmentation de la dette	16 853	23 000
Remboursement de la dette	(8 986)	(7 496)
Remboursement de sommes au gouvernement du Nunavut	(521)	(510)
Fonds reçus du gouvernement du Canada	642	570
Encaisse générée par les activités de financement	7 988	15 564
Diminution de la dette bancaire	2 475	1 289
Dette bancaire en début de l'exercice	(13 376)	(14 665)
Dette bancaire en fin de l'exercice	(10 901) \$	(13 376) \$

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

1 La Société

Autorité – La Société d'énergie Qulliq (la « Société ») est une société d'État territoriale dont les activités sont régies par la partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut et la Loi sur la Société d'énergie Qulliq. La Société est exemptée de charge d'impôts.

Mandat – La Société a pour mandat de fournir de l'électricité aux résidents et aux entreprises du Nunavut de manière sécuritaire, fiable et efficace, tout en réduisant au minimum les répercussions environnementales de ses activités. Elle a également pour mandat de planifier et de favoriser l'autonomie énergétique du Nunavut ainsi que d'informer les consommateurs sur les moyens d'économiser l'énergie.

La Société alimente ses clients en électricité grâce à ses 25 centrales autonomes fonctionnant au diesel et aux réseaux de distribution d'électricité établis dans 25 localités du Nunavut. Elle fournit également du chauffage au moyen de cinq systèmes de chaleur résiduelle reliés à cinq de ces centrales.

Dépendance économique – Sur le plan économique, la Société dépend du gouvernement du Nunavut qui, directement et indirectement, représente la plus grande partie de ses ventes d'énergie. C'est aussi le gouvernement du Nunavut qui cautionne la dette de la Société.

La Société est régie par la Loi sur le conseil d'examen des taux des entreprises de service pour l'établissement de ses taux et de ses modalités de services. Le Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES) a pour mission de conseiller le ministre de l'Énergie concernant les taux et les modalités de services, dont l'approbation finale incombe au ministre et au gouvernement du Nunavut. Puisque les membres du CETES sont nommés par le gouvernement du Nunavut et que la SEQ est une société d'État territoriale, la Société et le CETES sont des entités apparentées. Les recommandations de taux de la CETES se basent sur un mécanisme de coûts de service, dont l'objectif est i) d'obtenir des revenus suffisants pour récupérer les coûts d'exploitation prévus pour la prestation des services règlementés, y compris l'amortissement; et ii) d'assurer un rendement juste et raisonnable des investissements publics.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Voici un sommaire des principales conventions comptables :

(a) Budget

Les normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent qu'une société d'État territoriale présente dans ses états financiers une comparaison des résultats d'exploitation et de la variation de la dette nette pour l'exercice par rapport aux prévisions d'origine. Les montants prévus au budget ont été fournis à des fins de comparaison et sont calculés en fonction du plan d'activités de la Société approuvé par le conseil d'administration et déposé devant l'Assemblée législative.

(b) Utilisation d'estimations et d'incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la Société qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Compte tenu de leur nature, ces estimations et hypothèses sont sujettes à l'incertitude d'évaluation. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des répercussions importantes sur les états financiers, mais au moment d'établir les présents états financiers, la Société juge raisonnables les estimations et les hypothèses.

Les principales hypothèses de la direction touchent au passif associé aux avantages sociaux futurs des employés, aux provisions pour créances douteuses, au passif environnemental, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, à l'évaluation des stocks pour utilisation, et aux éventualités.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2 Principales conventions comptables (suite)

(c) Dette bancaire

La dette bancaire se compose des soldes des comptes bancaires à découvert, après déduction des chèques en circulation et des retraits effectués dans la marge de crédit.

(d) Débiteurs

Les débiteurs sont évalués selon leur coût. Les provisions pour moins-value sont comptabilisées au besoin selon toutes les circonstances connues au moment de la préparation des états financiers, y compris les événements passés et les conditions existantes.

Une provision pour moins-value des débiteurs est constituée lorsqu'une preuve objective montre que la Société ne pourra recueillir les sommes prévues selon les modalités initiales. On considère comme des indicateurs de la moins-value des débiteurs les situations suivantes : un débiteur qui connaît des difficultés financières importantes, la probabilité qu'un débiteur fasse faillite ou doive se soumettre à une restructuration, un défaut de paiement ou un arriéré, ou encore l'incapacité à localiser un débiteur. La valeur comptable de l'actif est réduite en raison de l'utilisation d'un compte de réserve pour créances irrécouvrables, et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des activités et de l'excédent accumulé à titre de créances douteuses. Lorsqu'un débiteur est irrécouvrable, il est déduit du compte de réserve pour créances douteuses. Les recouvrements subséquents des montants déjà radiés sont déduits des créances douteuses dans l'état des activités et de l'excédent accumulé. La radiation des débiteurs est approuvée par le conseil d'administration de la Société, et lorsque les comptes excèdent 20 \$, par le Conseil de gestion financière du gouvernement du Nunavut.

(e) Stocks pour utilisation

Les stocks pour utilisation se composent principalement de combustible, de fournitures, de lubrifiants et de pièces de rechange. Le combustible est évalué selon le moindre montant entre le prix et les frais de remplacement, et le coût est déterminé en fonction d'une moyenne pondérée. Les fournitures, lubrifiants et pièces de rechange sont évalués de la même manière, et le coût est déterminé en fonction de la méthode du premier entré, premier sorti.

(f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles représentent des biens, des centrales et de l'équipement et sont comptabilisées selon leur coût d'origine, moins les amortissements cumulés. Les coûts comprennent les services d'entrepreneurs, le coût de main-d'œuvre directe, le matériel et les fournitures, les coûts d'aménagement, une part proportionnelle des coûts indirects et une provision pour les charges financières incorporées dans les projets de construction. L'amortissement des immobilisations corporelles, sauf les terrains, s'effectue selon un amortissement linéaire de leur durée de vie utile moyenne comme suit :

	<u>Amortissement</u>
Immobilisations pour la production	20 - 40 ans
Immobilisations pour la distribution	15 - 40 ans
Autres immobilisations	1 - 40 ans
Bâtiments autres que des centrales	45 ans
Véhicules	12 ans
Immobilisations liées à la chaleur résiduelle	25 ans

Les immobilisations en construction ne sont pas amorties avant leur exploitation.

Les immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs dans les présents états financiers.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2 Principales conventions comptables (suite)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, la valeur comptable de l'immobilisation corporelle est réduite en fonction de sa baisse de valeur permanente. La charge connexe est comptabilisée dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé et n'est pas annulée si la conjoncture change ultérieurement.

(g) Coûts de développement de projets

La Société entreprend certains projets visant à poursuivre la production de l'énergie de remplacement. Lorsque ces projets sont en cours, les coûts de mise en oeuvre sont comptabilisés au poste des travaux en cours des immobilisations corporelles. S'il est établi ultérieurement que le projet ne sera pas complété, le dossier est clos et les coûts sont comptabilisés en tant que charges. Le coût des projets achevés est transféré dans le poste des coûts des immobilisations corporelles qui en résultent quand ces immobilisations commencent à être exploitées.

(h) Financement gouvernemental

Le financement gouvernemental est obtenu en fonction des activités et est comptabilisé à titre de revenu lorsqu'il est approuvé et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les conditions du financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Le financement est comptabilisé à titre de revenu reporté lorsque les conditions du financement donnent lieu à un passif, ou à titre de prêt lorsque la somme doit être remboursée. Le revenu de financement est comptabilisé dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque les passifs ont fait l'objet d'un règlement.

(i) Passif au titre des avantages sociaux futurs des employés

(i) Régime de pension — Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime de retraite multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Société versées au Régime prennent la forme d'un pourcentage des cotisations du personnel. Le pourcentage peut varier d'une année à l'autre selon les résultats du Régime. Les cotisations de la Société sont comptabilisées dans les dépenses de l'exercice courant et représentent l'obligation totale de la Société relative aux pensions. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations pour les services passés ou des insuffisances de financement du Régime. Les cotisations de la Société correspondent au plein coût qui lui incombe en tant qu'employeur.

(ii) Prestations de départ en cas de démission, retraite et perte d'avantages sociaux — Selon les conditions d'emploi, les employés admissibles peuvent avoir droit à des prestations de départ et de perte d'avantages sociaux pour couvrir des frais associés à leur démission, retraite ou perte d'avantages sociaux, selon le nombre d'années de service et le salaire final. La Société offre des prestations de départ et de retraite aux employés admissibles, en fonction des années de service et du salaire final, ainsi que des prestations de perte d'avantages sociaux, selon le nombre d'années de service et le lieu de résidence. Les prestations sont versées à la démission, à la retraite ou au décès de l'employé. Le coût prévu de ces avantages se fonde sur les meilleures estimations de la direction et s'accumule à titre de passif au fur et à mesure que les employés rendent des services.

(j) Revenus

Les ventes d'énergie et de chauffage sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les transactions et les événements se sont produits et sont calculées à l'aide des compteurs de services publics. La majorité des autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont fournis et calculés selon leur coût par unité ou par service. Les revenus comprennent des produits à recevoir pour les services fournis mais pas encore facturés, dont le montant se fonde sur les données antérieures sur la consommation.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2 Principales conventions comptables (suite)

(k) Instruments financiers

La liste qui suit présente les instruments financiers de la Société ainsi que le fondement de leur évaluation au 31 mars 2016.

	Fondement de l'évaluation
Actifs financiers	
Débiteurs	Coût
Passifs financiers	
Dette bancaire	Coût
Créditeurs et charges à payer	Coût
Dépôts à payer	Coût
Montant à payer à la Division des produits pétroliers	Coût
	Fraction amortie du coût
Dette	Coût
Montant à payer au gouvernement du Nunavut	Coût
Montant à payer au gouvernement du Canada	Coût

Comme tous les instruments financiers sont évalués selon le coût ou la fraction amortie du coût, il n'y a eu aucun gain ou perte découlant d'une réévaluation. C'est pourquoi l'état des gains et pertes de réévaluation est exclu des présents états financiers.

La Société vérifie chaque année si les actifs financiers ont subi une dépréciation. Lorsque c'est le cas, celle-ci est comptabilisée dans l'État des résultats et de l'excédent accumulé.

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif ou d'un passif financier. Ils sont ajoutés à la valeur comptable des instruments à la comptabilisation initiale de ces derniers.

(l) Passif environnemental des sites contaminés

Les sites contaminés sont le résultat d'une contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments provenant d'un organisme chimique, organique ou radioactif qui dépasse une norme environnementale.

La Société comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsque tous les critères suivants sont satisfaits :

- i. Il existe une norme environnementale;
- ii. La contamination excède la norme environnementale;
- iii. La Société est directement responsable ou accepte la responsabilité du site;
- iv. La Société prévoit renoncer aux avantages économiques futurs;
- v. Il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif rend compte de la meilleure estimation de la Société concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale existante, soit se trouver dans l'état où ils étaient exploités avant leur contamination.

Le passif est comptabilisé après déduction de tout recouvrement prévu, et comprend tous les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement, y compris l'exploitation, l'entretien et la surveillance des lieux après leur assainissement.

Le passif est ajusté chaque année pour tenir compte du passage du temps, de nouvelles obligations, de modifications aux estimations de la direction et des coûts réels engagés.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2 Principales conventions comptables (suite)

(m) Éventualités

Le passif éventuel de la Société découle de poursuites en instance et de faits semblables. Les éventualités de la Société sont des éléments de passif potentiels qui peuvent devenir réels selon qu'un ou plusieurs événements futurs se concrétisent ou non. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire et les coûts peuvent faire l'objet d'une évaluation raisonnable, une estimation du passif est comptabilisée. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'événement ou si le montant ne peut être estimé raisonnablement, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers et aucun passif n'est comptabilisé.

(n) Futurs changements aux normes comptables

Un certain nombre de normes nouvelles et révisées fixées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des présents états financiers. La Société prévoit adopter ces normes à la date de leur entrée en vigueur et évalue actuellement les répercussions qu'elles auront sur ses états financiers. Les normes suivantes entreront en vigueur comme suit :

SP 2200 – Information relative aux apparentés (entre en vigueur le 1^{er} avril 2017) : nouvelle norme établissant les exigences de divulgation pour les opérations entre des parties liées.

SP 3210 – Actifs (entre en vigueur le 1^{er} avril 2017) : nouvelle norme énonçant des règles d'application de la définition d'« actifs » dans la norme SP 1000 « Fondements conceptuels des états financiers ».

SP 3320 – Actifs éventuels (entre en vigueur le 1^{er} avril 2017) : nouvelle norme établissant les exigences de divulgation des actifs éventuels.

SP 3380 – Droits contractuels (entre en vigueur le 1^{er} avril 2017) : nouvelle norme définissant et établissant les exigences de divulgation en matière de droits contractuels.

SP 3420 – Opérations interentités (entre en vigueur le 1^{er} avril 2017) : nouvelle norme énonçant des directives sur la façon de comptabiliser et de déclarer les opérations entre entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

SP 3430 – Opérations de restructuration (entre en vigueur le 1^{er} avril 2018) : nouvelle norme définissant ce qu'est une opération de restructuration et établissant des règles pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une telle opération.

3 Débiteurs

	2016		2015	
	Brut	Provision pour créances douteuses	Net	Net
Comptes clients	41 617 \$	(5 401) \$	36 216 \$	35 946 \$
Avances aux employés	3	-	3	3
Débiteurs liés à la TPS	-	-	-	101
	41 620 \$	(5 401) \$	36 219 \$	36 050 \$

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

4 Dette bancaire

La Société dispose de facilités de crédit dont la limite est de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2015). Le taux d'intérêt appliqué est établi au taux préférentiel moins 0,5 % (2,2 % en 2016; 2,35 % en 2015). Les facilités permettent l'utilisation d'acceptations bancaires à des fins d'emprunt, lesquelles sont assorties d'une commission d'acceptation de 50 points de base par année et d'un taux d'intérêt correspondant approximativement au taux préférentiel moins 1,9 %, assujetti au marché. Les acceptations durent de 7 à 365 jours, et sont émises et réémises pour un montant global minimal de 1 000 dollars canadiens et des multiples de cette somme. La dette bancaire de la Société comprenait 10 000 \$ en acceptations bancaires à la fin de l'exercice (10 000 \$ en 2015). Les facilités de crédit sont garanties par une entente d'indemnité et d'exploitation de la CIBC et cautionnées par le gouvernement du Nunavut.

	2016	2015
Découvert bancaire	901 \$	3 376 \$
Acceptations bancaires	10 000	10 000
	10 901 \$	13 376 \$

5 Crédoeurs et charges à payer

	2016	2015
Fournisseurs et charges à payer	8 133 \$	12 343 \$
Impôt sur le salaire et avantages sociaux à payer	2 698	2 376
	10 831 \$	14 719 \$

6 Dépôts à payer

	2016	2015
Dépôts pour des projets à payer	1 908 \$	1 081 \$
Retenues de garantie	1 188	1 025
Dépôts à payer pour les services publics de la clientèle	1 396	1 237
	4 492 \$	3 343 \$

7 Dette

	2016	2015
Obligations, rachetables et assorties d'un taux d'intérêt fixe de 6,809 %, amorties sur 20 ans, arrivant à échéance le 27 septembre 2021. Paiements semestriels du principal et des intérêts de 2 848 \$ et versement forfaitaire et final de 17 502 \$ à la fin du terme.	36 326 \$	39 392 \$
Facilité B, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels du principal et des intérêts de 42 \$ à compter du 1 ^{er} août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1 ^{er} mai 2021.	2 318	2 711
Facilité C, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels du principal et des intérêts de 53 \$ à compter du 1 ^{er} août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1 ^{er} mai 2021.	2 960	3 462

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

7 Dette (suite)

Facilité D, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels du principal et des intérêts de 74 \$ à compter du 1 ^{er} août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1 ^{er} juin 2021.	4 168	4 868
Facilité E, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels du principal et des intérêts de 30 \$ à compter du 1 ^{er} mars 2012, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1 ^{er} février 2022.	4 104	4 283
Facilité F, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels du principal et des intérêts de 133 \$ à compter du 1 ^{er} août 2011, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1 ^{er} juillet 2021.	7 602	8 849
Facilité G, prêt consenti non renouvelable assorti d'un taux d'intérêt annuel variable correspondant au taux préférentiel moins 0,5 % et de paiements mensuels de 83 \$ du principal, plus les intérêts, à compter du 1 ^{er} décembre 2012, le paiement final devant être effectué au plus tard le 30 novembre 2022. Cette facilité peut utiliser une acceptation bancaire avec une commission d'acceptation de 50 points de base par année pour une période de 7 à 365 jours, et est émise et réémise pour un montant global minimal de 1000 dollars canadiens et de multiples de cette somme.	16 667	17 667
Facilité I, prêt consenti non renouvelable assorti d'un taux d'intérêt annuel variable correspondant au taux préférentiel moins 0,5 % et de paiements mensuels de 100 \$ sur le capital, plus les intérêts, à compter du 1 ^{er} avril 2015, le paiement final devant être effectué au plus tard le 1 ^{er} avril 2024. Cette facilité peut utiliser une acceptation bancaire avec une commission d'acceptation de 50 points de base par année pour une période de 7 à 365 jours, et est émise et réémise pour un montant global minimal de 1000 dollars canadiens et de multiples de cette somme.	36 753	21 000
Facilité J, prêt consenti non renouvelable assorti d'un taux d'intérêt annuel variable correspondant au taux préférentiel moins 0,5 % et de paiements mensuels de 67 \$ du principal, plus les intérêts, à compter du 1 ^{er} mai 2014 avec paiement final dû le 30 avril 2024. Cette facilité peut utiliser une acceptation bancaire avec une commission d'acceptation de 50 points de base par année pour une période de 7 à 365 jours, et est émise et réémise pour un montant global minimal de 1000 dollars canadiens et de multiples de cette somme.	14 466	15 266
	125 364 \$	117 498 \$

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

7 Dette (suite)

Voici les versements prévus pour rembourser le principal de la dette :

2017	9 429 \$
2018	9 792
2019	10 177
2020	10 585
2021	11 017
2022 à 2032	74 364
Total	125 364 \$

Selon l'article 25 de la Loi sur la Société d'énergie Qulliq, les emprunts de la Société ne doivent en aucun cas dépasser le triple de l'excédent accumulé. Au 31 mars 2016, les emprunts correspondaient à 1,28 fois l'excédent accumulé de la Société (1,23 en 2015).

La dette est cautionnée par le gouvernement du Nunavut.

8 Montant à payer au gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada, dans le cadre de l'Initiative écoÉNERGIE Innovation, a versé à la Société une contribution remboursable sans intérêt pour l'aider à payer le projet de compteurs intelligents d'Iqaluit. En cours d'année, la Société a renégocié son entente avec le gouvernement fédéral, et la date de fin du projet est passée du 17 décembre 2015 au 31 mars 2016. La contribution doit être remboursée du 1er avril 2016 au 31 mars 2021 en versements annuels se fondant sur les profits nets annuels tirés du projet.

9 Passif des avantages sociaux futurs des employés

La Société offre aux employés admissibles des prestations en cas de démission, retraite et perte d'avantages sociaux, ainsi que des primes pour services continus et à l'intention des cadres supérieurs, selon le nombre d'années de service et le salaire final. Ces prestations n'étant pas financées d'avance, elles ne correspondent à aucun actif, ce qui se traduit par un déficit égal aux obligations au titre des prestations accumulées. Voici le passif associé à ces prestations :

	2016	2015
Obligations au titre des prestations accumulées (début de l'exercice)	2 472 \$	2 372 \$
Coûts pour l'exercice	479	928
Prestations versées pendant l'exercice	(841)	(828)
Obligations au titre des prestations accumulées (fin de l'exercice)	2 110 \$	2 472 \$

La Société et tous les employés admissibles cotisent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), qui prévoit des prestations en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération moyenne à la retraite. Les prestations sont pleinement indexées aux augmentations de l'indice des prix à la consommation.

Voici les cotisations versées au Régime :

	2016	2015
Cotisations de l'employeur	2 323 \$	2 134 \$
Cotisations du personnel	1 711	1 508
Total des cotisations	4 034 \$	3 642 \$

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

10 Stocks pour utilisation

	2016	2015
Pièces de rechange	12 023 \$	11 674 \$
Combustible	6 979	8 841
Fournitures et lubrifiants	2 415	1 969
	21 417 \$	22 484 \$

Une provision pour moins-value des stocks s'élevant à 1 300 \$ (1 300 \$ en 2015) est comptabilisée pour réduire les articles en stock à rotation lente. Il n'y a eu aucune annulation de moins-values antérieures. Aucuns stocks n'ont servi de garantie pour le passif.

11 Vente d'énergie

	2016	2015
Clients commerciaux	73 639 \$	71 739 \$
Clients résidentiels	50 451	50 541
Lampadaires électriques et éclairage dans des zones privées	1 711	1 730
	125 801 \$	124 010 \$

Voici une ventilation des ventes aux clients résidentiels :	2016	2015
Subventions pour les logements sociaux obtenues au nom des clients	25 714 \$	24 206 \$
Sommes facturées directement aux clients résidentiels	14 585	16 227
Subventions pour l'approvisionnement en électricité du territoire obtenues au nom des clients	10 152	10 108
	50 451 \$	50 541 \$

La Société est payée pour administrer les subventions pour les logements sociaux au nom du gouvernement du Nunavut. Ce programme subventionne les clients résidentiels admissibles vivant dans des logements sociaux en versant au client la différence entre le taux résidentiel approuvé et 6,0 cents le kWh. La SEQ facture la Société d'habitation du Nunavut chaque mois pour les subventions à l'énergie et déduit les montants des factures de chaque client.

La Société administre les subventions pour l'approvisionnement en électricité du territoire au nom du gouvernement du Nunavut. Ce programme subventionne les clients résidentiels admissibles jusqu'à concurrence de 50 % du taux de base d'Iqaluit sur la première tranche de 700 kWh consommés chaque mois entre avril et septembre, et sur la première tranche de 1 000 kWh consommés chaque mois entre octobre et mars. La Société transmet une facture mensuelle au gouvernement pour les subventions et déduit les montants des factures de chaque client.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

12 Autres revenus

	2016	2015
Produits de l'assurance	5 000 \$	2 098 \$
Administration et autres frais de service	2 061	1 641
Recouvrement de logements des employés	1 253	1 286
Financement des immobilisations provenant des clients	2 451	986
Location de poteaux	675	675
	11 440 \$	6 686 \$

13 Charges

Voici un résumé des charges par poste ou type :

	2016	2015
Combustible et lubrifiants	53 816 \$	56 077 \$
Salaires, traitements et avantages sociaux	30 386	29 611
Fournitures et services	21 182	19 743
Moins-value des coûts de projets	10 385	-
Moins-value d'immobilisations corporelles	1 290	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	12 291	10 961
Déplacements et hébergement	4 391	4 732
Charges d'intérêts (note 14)	4 475	4 495
Pertes découlant de l'aliénation d'actifs	668	26
Créances douteuses (recouvrements)	344	(125)
	139 228 \$	125 520 \$

14 Charges d'intérêts

	2016	2015
Intérêt de la dette	4 135 \$	4 392 \$
Intérêts et frais bancaires	731	646
Moins : intérêts capitalisés sur des projets de construction	(391)	(543)
	4 475 \$	4 495 \$

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

15 Obligations contractuelles et éventualités

Contrats de location-exploitation

La Société a conclu divers contrats de location-exploitation à long terme relativement à des propriétés et du matériel. Voici les paiements annuels

2017	2 912 \$
2018	1 779
2019	674
2020	38
2021	6
Total	5 409 \$

Contrats d'approvisionnement en combustible

La Société a conclu des contrats d'approvisionnement d'une valeur de 9 493 \$ (8 889 594,7 l) pour l'achat de combustible au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Ce montant doit être payé au cours de l'exercice 2017.

Contrats d'approvisionnement en immobilisations

La Société a pris des engagements d'une valeur de 2 971 \$ relativement à des dépenses en immobilisations à venir.

Autres engagements relatifs à l'exploitation

La Société a pris des engagements d'une valeur de 49 \$ relativement à d'autres dépenses d'exploitation à venir.

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Société pourrait se trouver impliquée dans des affaires de réclamation ou des poursuites judiciaires dans l'avenir. La direction estime avoir fait les provisions nécessaires pour effectuer les décaissements qui pourraient découler de futures actions en justice et ne prévoit pas que ces éventualités nuisent à la situation financière ou aux résultats des activités de la Société.

Ordres d'exécution en matière de protection de l'environnement

Le 8 juin 2015, la Société a reçu deux ordres d'exécution en matière de protection de l'environnement (OEPE) d'Environnement Canada concernant des violations de la réglementation sur les systèmes de stockage de produits pétroliers dans les installations de la Société situées à Rankin Inlet et à Whale Cove. Au 31 mars 2016, le taux d'avancement du projet de modernisation du réseau de pipelines de Rankin Inlet était estimé à 85 %. Les travaux correspondant aux 15 % restants devaient être achevés avant le premier envoi de combustible en juillet 2016. Le projet de Whale Cove, quant à lui, n'avait pas encore débuté au 31 mars 2016; il devrait se terminer avant le premier envoi de combustible en juillet 2016.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16 Passif pour les sites contaminés

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et divers règlements fédéraux et territoriaux, comme la Loi sur la protection de l'environnement du Nunavut et les directives environnementales relatives à l'assainissement des lieux contaminés (2010), régissant la protection de l'environnement ou visant à minimiser tout effet défavorable sur l'environnement. La Société exerce ses activités de façon à protéger la santé publique et l'environnement et estime que ses activités sont en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables.

La Société a ciblé 24 sites où la concentration d'hydrocarbures pétroliers et d'autres polluants dans le sol dépasse les normes environnementales. La contamination de certains de ces sites est survenue lorsque d'autres parties étaient responsables de l'exploitation des sites ou possédaient des droits sur ceux-ci.

La direction estime que les activités d'assainissement couleraient environ 40 millions de dollars (38 millions de dollars en 2015). Aucune provision pour couvrir la responsabilité environnementale liée à l'assainissement de ces sites n'est incluse dans les présents états financiers, car la Société n'est pas légalement tenue d'assainir ces sites, et la direction n'a pas non plus l'intention de les assainir. À l'avenir, une provision couvrant la responsabilité environnementale pour l'assainissement de ces sites sera incluse s'il est établi que ceux-ci constituent un risque pour la santé publique.

La direction dispose d'un programme de surveillance des changements dans les niveaux de contamination des 24 sites contaminés ciblés en vue d'intervenir comme il convient en cas de risque pour des personnes ou l'environnement. En 2016, la Société a établi que la méthode de confinement utilisée à l'un des sites contaminés ne fonctionnait plus comme prévu, et qu'il faut la remplacer ou assainir le site. En collaboration avec le gouvernement du Nunavut, la Société évalue actuellement les différentes options possibles. Au 31 mars 2016, aucune décision n'avait été prise à ce sujet. Comme il est impossible de faire une estimation raisonnable, aucun passif n'a été comptabilisé à cet égard.

En outre, la Société a effectué une évaluation des risques pour la santé sur ce site, laquelle a révélé un danger potentiel pour la santé humaine. Il faut davantage de données pour déterminer l'étendue de ce risque, car il y a trop de lacunes dans les données amassées. En 2016-2017, la Société mènera des études supplémentaires afin d'évaluer l'envergure du problème et d'établir les mesures à prendre. Au 31 mars 2016, aucune décision n'avait été prise à ce sujet. Comme il est impossible de faire une estimation raisonnable, aucun passif n'a été comptabilisé à cet égard.

17 Instruments financiers

La Société est exposée à certains risques en raison des instruments financiers qu'elle détient. Le niveau de risque n'a pas changé par rapport à l'année précédente, tout comme les méthodes et les pratiques de gestion de ces risques. Les risques suivants n'ont aucune influence majeure sur les états financiers de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie liée à un instrument financier manque à ses obligations et cause ainsi une perte financière à l'autre partie. La Société est exposée à ce risque en raison des dépôts en espèces effectués auprès d'institutions financières et de la vente d'électricité et de services connexes aux clients du territoire. Dans le cas des comptes portant intérêt et des débiteurs, le niveau d'exposition maximal au risque de crédit correspond à la valeur comptable inscrite dans l'état de la situation financière. À la fin des années 2016 et 2015, aucune concentration pertinente des risques de crédit par type de client ou secteur n'était connue. L'exposition de la Société au risque de crédit est plutôt principalement influencée par les caractéristiques de chaque client.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est amoindri par le fait que la Société reçoit des dépôts en espèces des nouveaux clients dont le montant varie selon le niveau de risque. Les clients bien établis ou ayant un bon dossier de crédit ne sont pas tenus de fournir un dépôt.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

17 Instruments financiers (suite)

Les débiteurs ont généralement une échéance de 30 jours, et des intérêts sont portés après 60 jours, au taux indiqué dans les modalités de service. La SEQ utilise un compte de réserve pour créances irrécouvrables afin de couvrir les pertes potentielles sur créance associées aux débiteurs. Le montant du compte de réserve a varié comme suit en cours d'exercice :

	2016	2015
Solde (début de l'exercice)	5 217 \$	5 294 \$
Débiteurs recouvrés (radiés)	(160)	48
Hausse (baisse) des fonds du compte en cours d'exercice	344	(125)
Solde (fin de l'exercice)	5 401 \$	5 217 \$

Voici une analyse chronologique des débiteurs qui n'ont pas été dépréciés, classés selon la date de facturation :

	Nombre de jours après la date de facturation			2016	2015
	31 à 60	61 à 90	Plus de 90		
31 mars 2016	8 250 \$	2 726 \$	11 300 \$	22 276 \$	21 463 \$

En ce qui concerne les débiteurs dont l'échéance est passée mais qui n'ont pas été dépréciés, selon les antécédents de crédit et la cote de crédit, rien n'indique que les clients ne seront pas en mesure de s'acquitter de leurs obligations.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque d'illiquidité de manière à ce que les ressources financières liquides suffisent pour financer les activités et effectuer les remboursements de la dette à long terme. La Société estime qu'elle dispose de suffisamment de fonds, considérant les flux de trésorerie générés à l'interne, le financement gouvernemental et les ressources externes (y compris les facilités d'emprunt), pour effectuer les dépenses courantes prévues.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des risques relatifs aux dates d'échéance du passif financier, selon les dates d'échéance des contrats restants (en présumant qu'ils ne seront pas renouvelés) :

	Moins d'un an	Entre un et quatre ans	Plus de quatre ans	2016	2015
Dette bancaire	10 901 \$	- \$	- \$	10 901 \$	13 376 \$
Créditeurs et charges à payer	10 831	-	-	10 831	14 719
Dépôts à payer	4 492	-	-	4 492	3 343
Montant à payer à la Division des produits pétroliers	23 815	-	-	23 815	27 309
Dette	13 596	40 543	91 013	145 152	139 594
Montant à payer au gouvernement du Nunavut	-	-	-	-	521
Montant à payer au gouvernement du Canada	262	1 047	-	1 309	667
	63 897 \$	41 590 \$	91 013 \$	196 500 \$	199 529 \$

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

17 Instruments financiers (suite)

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des prix du marché. La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à sa dette à long terme à taux fixe et à taux variable.

La Société a l'intention de maintenir sa dette à taux fixe jusqu'à la date d'échéance.

La Société est exposée au risque de flux de trésorerie lié aux variations des taux d'intérêt en ce qui concerne sa dette à taux variable et sa dette bancaire. Pour toute variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux prêts à taux variable, la variation des charges d'intérêts annuelles est la suivante :

	2016	2015
Dette bancaire	109 \$	140 \$
Dette	688	433
	797 \$	573 \$

La Société n'est exposée à aucun autre risque de marché important relativement aux instruments financiers qu'elle détient.

18 Opérations entre entités apparentées

La Société d'énergie Qulliq est une société d'État territoriale et, de ce fait, est liée au gouvernement du Nunavut ainsi qu'aux organismes et aux sociétés territoriales de celui-ci. Dans le cours normal de ses activités, la Société fournit des services publics à ces entités apparentées, et elle achète auprès d'elles du combustible (principalement auprès de la Division des produits pétroliers), du matériel, des fournitures et d'autres services. Les modalités et les tarifs relatifs à ces opérations sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux clients non apparentés similaires. Consultez l'annexe A pour de plus amples renseignements.

19 Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation des états financiers du présent exercice.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ
ANNEXE A
Annexe relative aux opérations entre entités apparentées
Au 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

	Solde du passif	Solde de l'actif	Solde des charges	Solde des revenus
Trésor				
Bureau de l'Assemblée législative	- \$	6 \$	- \$	(21) \$
Ministères				
– Ministère des Services communautaires et gouvernementaux	(1 328)	4 783	174	(24 942)
– Ministère de la Culture et du Patrimoine	-	49	-	(81)
– Ministère du Développement économique et des Transports	-	9	18	(12)
– Ministère de l'Éducation	-	-	-	(25)
– Ministère de l'Environnement	-	-	-	-
– Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales	-	78	-	(78)
– Ministère des Services à la famille	-	5	-	(10)
– Ministère des Finances	(573)	3 022	3 454	(10 152)
– Ministère de la Santé	(50)	78	104	(210)
– Ministère de la Justice	-	39	64	(4)
Sociétés d'État territoriales				
Collège de l'Arctique du Nunavut	-	19	-	(84)
Société de crédit commercial du Nunavut	-	-	-	-
Société de développement du Nunavut (y compris ses filiales)	-	90	-	(505)
Société d'habitation du Nunavut (y compris les organismes municipaux d'habitation affiliés)	(17)	10 225	158	(30 050)
Fonds renouvelables				
Fonds renouvelable (boissons alcoolisées)	-	-	-	-
Fonds renouvelable des produits pétroliers	(23 815)	417	43 165	(889)
Autres organismes de services publics				
Administrations scolaires de district	-	29	-	(32)
Tribunal des droits de la personne	-	-	-	-
Commission des normes du travail	-	-	-	-
Commission des services juridiques du Nunavut	-	-	-	-
Commission des licences d'alcool du Nunavut	-	4	-	(17)
Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut	-	-	-	-
Total des soldes des parties liées	(25 783) \$	18 853 \$	47 136 \$	(67 112) \$

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

Annexe sur les immobilisations corporelles
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

ANNEXE B

	Terrains	Production	Distribution	Actifs liés à la chaleur résiduelle	Bâtiments autres que des centrales	Véhicules	Autres actifs	2016	2015
Coût des immobilisations corporelles									
Solde d'ouverture	591 \$	199 905 \$	59 794 \$	19 803 \$	15 458 \$	6 463 \$	6 013 \$	308 027 \$	298 001 \$
Reclassements	(6)	2	4	-	-	-	-	-	-
Montants transférés de travaux en cours	-	8 996	5 293	-	780	261	236	15 566	10 339
Ajouts	652	-	-	-	-	-	-	652	-
Moins-values d'actifs en raison d'un incendie	-	(3 111)	-	(18)	-	-	(68)	(3 197)	-
Cessions	-	(4 094)	-	-	-	(207)	(1 018)	(5 319)	(313)
Solde de clôture	1 237	201 698	65 091	19 785	16 238	6 517	5 163	315 729	308 027
Amortissements cumulés									
Solde d'ouverture	-	(85 375)	(19 139)	(7 311)	(4 573)	(2 908)	(3 781)	(123 087)	(113 115)
Amortissement	-	(9 003)	(1 463)	(707)	(299)	(496)	(323)	(12 291)	(10 961)
Suppression d'actifs en raison d'un incendie	-	1 834	-	17	-	-	56	1 907	-
Ajustements liés à des produits de l'assurance ou d'autre nature	-	(72)	-	-	-	-	-	(72)	733
Cessions	-	3 480	-	-	-	154	1 017	4 651	256
Solde de clôture par grand livre général	-	(89 136)	(20 602)	(8 001)	(4 872)	(3 250)	(3 031)	(128 892)	(123 087)
Travaux en cours									
Solde d'ouverture	-	35 007	4 370	-	44	1	2 473	41 895	26 967
Reclassements	4	1 032	(588)	-	1 263	166	(1 877)	-	-
Ajouts	-	17 553	5 359	-	313	268	54	23 547	25 267
Moins-values des coûts de développement de projets et d'autres immobilisations en construction	-	(10 041)	-	-	-	-	(344)	(10 385)	-
Montants transférés des coûts des immobilisations corporelles	-	(8 996)	(5 293)	-	(780)	(261)	(236)	(15 566)	(10 339)
Solde de clôture	4	34 555	3 848	-	840	174	70	39 491	41 895
Valeur comptable nette	1 241 \$	147 117 \$	48 337 \$	11 784 \$	12 206 \$	3 441 \$	2 202 \$	226 328 \$	226 835 \$

En 2016, la Société a examiné les avantages économiques futurs estimés de son projet d'hydroélectricité, car les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont été mises sur la glace en raison de travaux associés à d'autres énergies de remplacement. La Société estime que les investissements affectés au programme d'hydroélectricité ne sont plus pertinents et ne pourront pas être utilisés dans leur forme actuelle. La Société a comptabilisé une moins-value d'environ 10 041 \$ à cet égard. Elle a obtenu l'approbation du Conseil de gestion financière le 16 juin 2016 pour radier ce montant.

La moins-value d'immobilisations corporelles comprenait un montant de 1 290 \$ associé à la valeur comptable nette totale de la centrale de Pangnirtung de la SEQ, détruite par les flammes le 2 avril 2015.

Page finale

Société d'énergie Qulliq

C.P. 420 | Baker Lake (Nunavut) X0C 0A0

www.qec.nu.ca